

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ
AUJOURD'HUI: MIN. 9°, MAX. 17°
DEMAIN: POSSIBILITÉ D'AVERSES DÉTAILS PAGE A 2

la Belle PONTIAC • BUICK
VENTE ET LOCATION

11251, NOTRE-DAME est (angle Broadway)
645-1651 351-6340

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

MONTREAL, LUNDI 24 SEPTEMBRE 1984, 100^e ANNÉE, No 252, 64 PAGES, 4 CAHIERS



Robert Harrison

IL EST RENTRÉ AU PAYS HIER APRÈS-MIDI Harrison s'est livré

■ Robert Harrison s'est livré à la police et est rentré au pays hier après-midi. Dès son arrivée à l'aéroport de Dorval,

RONALD WHITE

l'ancien président du Board of Trade de Montréal a été mis en état d'arrestation.

« M. Harrison s'est livré à la police de son plein gré », a déclaré son avocat, Me Joseph Silver,

au moment où il descendait d'avion. Me Silver a quitté Montréal samedi matin à destination de Miami, où il a rejoint son client.

L'accusé est arrivé à bord d'un vol régulier d'Air Canada en provenance de Miami. Il a été escorté durant l'envolée par l'officier de la GRC responsable de l'enquête, M. Odilon Emond. Ce dernier s'est aussi rendu à Miami, dans l'espoir de retrouver l'homme d'affaires.

« Je suis très heureux de savoir que l'accusé est revenu », a déclaré à LA PRESSE le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Michel Saint-Cyr. « Ce dénouement nous évitera énormément de travail. En effet, une procédure d'extradition pour un tel cas représente des milliers de pages de documents », a-t-il ajouté.

M. Harrison subit présentement son enquête préliminaire

en rapport avec 13 chefs d'accusation de fraude, de vol et de parjure. Il est accusé d'avoir fraudé la Banque de Montréal ainsi que plusieurs hommes d'affaires de la métropole.

Il a fui le pays le 29 août, à peine quelques jours avant la reprise de l'enquête. M. Harrison a déjà été, à titre de comptable agréé, conseiller financier auprès de l'ex-ministre libéral Bryce MacKasey.

« J'ignore si d'autres accusations seront portées contre lui, en rapport avec sa fuite à l'étranger », a dit Me Saint-Cyr. « Je n'ai pas encore pensé à cette éventualité mais nous devons le déterminer bientôt. Entretemps, l'enquête préliminaire se poursuit normalement ».

Les procédures judiciaires doivent reprendre ce matin en présence du juge John D'Arcy-Asse-

voir HARRISON en A 2

AUJOURD'HUI

• 5 NOVEMBRE

C'est le lundi 5 novembre que s'ouvrira la première session du nouveau Parlement.

page A 4

• DÉFICIT

Selon des hommes d'affaires torontois, le nouveau gouvernement conservateur devrait réduire les dépenses de l'État de \$10 milliards environ dès l'an prochain.

page C 1

• JEAN-PAUL II

Le pape a fait hier la louange du dynamisme, de l'esprit d'initiative et de la vitalité religieuse des Canadiens.

page A 3

• VIE PRIVÉE

Selon les résultats d'un sondage Gallup, 60 p. cent des Canadiens croient que le gouvernement fédéral se mêle davantage de la vie privée des citoyens qu'il y a 10 ans.

page A 5



• L'AUTO

Les amateurs de « bricolage » peuvent maintenant se procurer, pour \$6 000, une voiture québécoise en pièces détachées qu'ils pourront assembler eux-mêmes.

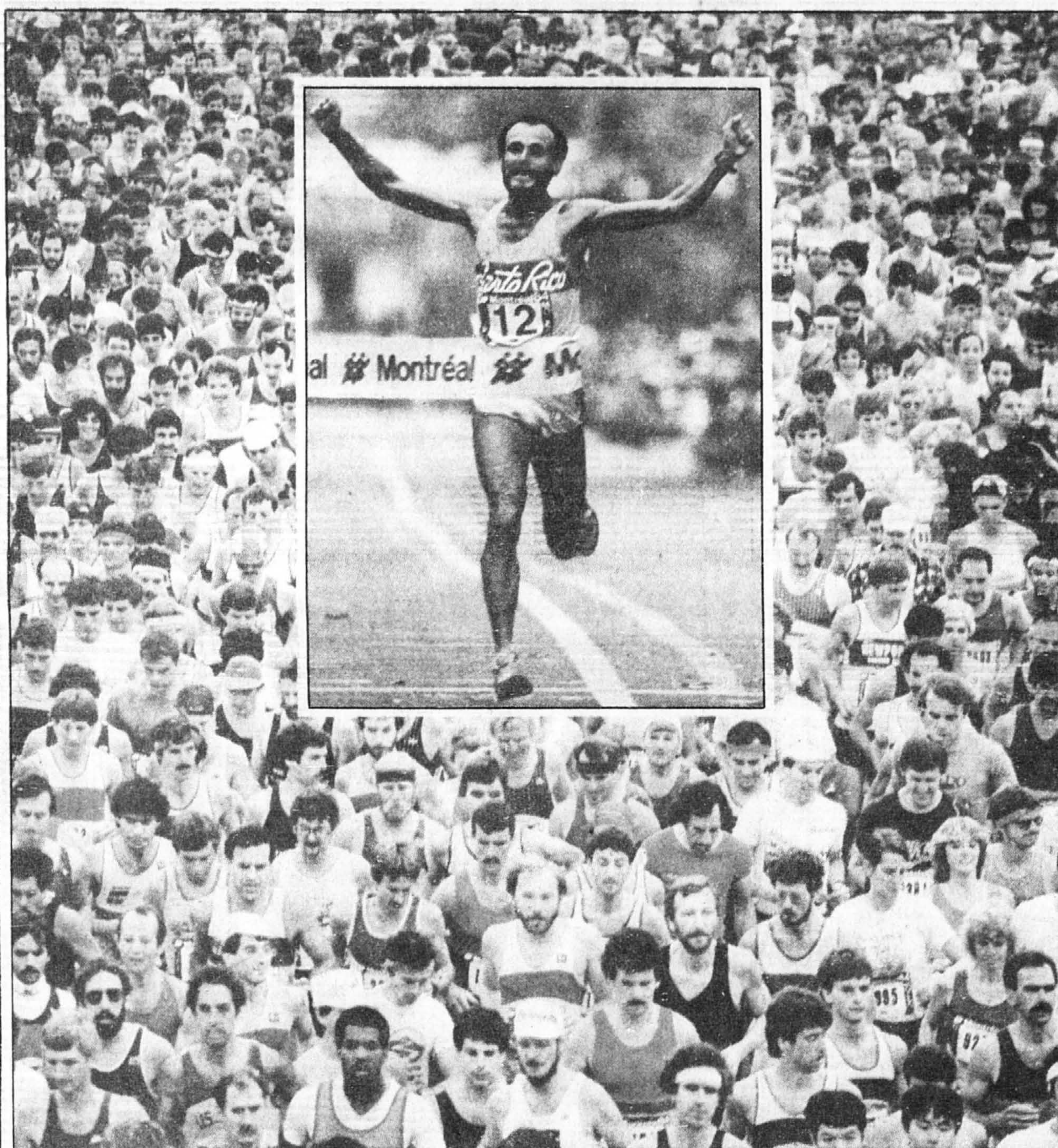
page B 1

• REAGAN

À quelques jours de sa rencontre avec le ministre Gromyko, le président Reagan réaffirme sa volonté de négocier des accords de désarmement à partir d'une position de force.

page B 8

JORGE GONZALES, LE MAÎTRE DU MARATHON



Le Portoricain Jorge Gonzales a livré toutes les batailles et s'est défendu fièrement contre plusieurs attaques pour remporter, hier, le 6^e Marathon international de Montréal. Il a couvert la distance en 2h12m48s, devançant l'Éthiopien et grand favori Dereje Nedi. Les meilleurs Québécois ont été Rhéal Desjardins (9^e) et Jocelyn Parent

(10^e), mais aucun des deux n'a pu inscrire un chrono inférieur à 2h20. Chez les femmes, l'Américaine Lisa Larson a mené de fil en fil, l'emportant par neuf petites secondes devant la Soviétique Loutchia Bélieva. La Québécoise Odette Lapierre a terminé troisième. *Tabloid Sports, pages 2 à 5.*

photos Bernard Brault, LA PRESSE

500 000 personnes ont applaudi les héros

■ « Elle est bonne, la bière qu'on prend après un marathon ! », s'exclame Fernand Veilleux, à bord de la quatrième chaise roulante à franchir la ligne d'arrivée. Le sympathique jeune homme, les cheveux bruns, la belle vingtaine, a « roulé » les 42 kilomètres en 3h27m.

CAROLE THIBAUDEAU

Il offre un spectacle assez cocasse avec ses deux grands verres de bière bien calés sur la chaise et son paquet de cigarettes posé sur la cuisse. Fernand est venu de la Beauce pour participer au sixième Marathon international de Montréal. Il a commencé à s'entraîner en juin, sur une piste derrière la polyvalente et sur la route.

« C'est l'un, commente-t-il. La foule nous aide beaucoup à compléter le parcours : par moments, on a envie d'abandonner mais elle t'encourage, alors on continue. J'ai fait un marathon à Miami et la foule n'était pas aussi chaleureuse qu'à Montréal. »

Pas moins d'un demi-million de personnes, selon les policiers de la CUM, ont assisté à la performance des coureurs. Vers 10h du matin sur la rue Saint-Zotique, des gens étaient accoudés tout le long des clôtures délimitant le trajet, dans l'attente des premiers coureurs d'élite.

Sur les 12 000 marathoniens, six seulement étaient en chaise roulante, ce qui est relativement peu comparé aux années précédentes. Le Championnat canadien des fauteuils roulants a lieu à Toronto le week-end prochain et les athlètes réservent leurs forces pour cet événement.

Fête de village

Au Parc Lafontaine, l'atmosphère tenait à la fois de l'événement protocolaire et de la fête de village. L'hélicoptère d'urgence qui s'est montré deux ou trois fois, les nombreux agents de sécurité qui dirigeaient la foule de même que l'arrivée fulgurante des coureurs d'élite

voir HÉROS en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées ..	C 6 à C 11
Arts et spectacles ..	— Informations..... B 9 à B 12
— Cinéma	C 3
Centenaire	A 8
Décès, naissances, etc.	C 12
Économie	C 1 et C 2
Êtes-vous observateurs?	C 7
FEUILLETON	C 10
Horoscope	C 7
La mode du jour	C 10
L'auto	B 1 à B 7
Le monde	B 8
Loterie résultats	A 5
Météo	A 2
Mots croisés	C 11
Mot mystère	C 8
Quoi faire aujourd'hui	C 3
Tribune libre	A 7
TABLOID SPORTS	
Mots croisés	18
Bandes dessinées	12 et 13

Le Conseil national du PQ identifie ses priorités: les jeunes et l'emploi

■ QUÉBEC — À trois semaines de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale et de la lecture du discours inaugu-

YVON LABERGE

de notre bureau de Québec

ral de la nouvelle session, le Conseil national du Parti québécois a fixé hier cinq priorités au gouvernement : la question des jeunes, l'emploi, la réforme du mode de négociation dans les secteurs public et para-public, la

réforme du mode de scrutin et celle de la fiscalité québécoise.

Bien que ces priorités soient d'égale importance, les plus urgentes n'en demeurent pas moins celles de la jeunesse et de l'emploi. Les deux sont indissociables.

D'abord, au chapitre de la jeunesse, le Conseil national a mandaté le gouvernement pour mobiliser au plus vite les

partenaires sociaux autour de cette question et plus spécifiquement celle de l'emploi chez les jeunes.

Cette mobilisation devrait déboucher sur des rencontres entre les partenaires sociaux et les groupes de jeunes tant au niveau des régions qu'à l'échelle nationale. Ces rencontres permettront, espère-t-on, de trouver des solutions concrètes pour faire de

la « place » aux jeunes sur le marché du travail.

L'État devra aussi mettre en place des programmes permanents de création d'emploi pour les jeunes tout en aidant à la mise sur pied d'entreprises qui répondent aux besoins du milieu à qui ces entreprises s'adressent. Conformément à cela, ces nouveaux programmes permanents seront inévitablement développés en concertation avec les groupes de jeunes et les

intervenants locaux et administrés dans chacune des régions.

Et l'argent

Pour la réalisation de ces objectifs, le nerf de la guerre est évidemment l'argent. En conséquence, le Conseil national demande au gouvernement d'en faire ses priorités budgétaires de l'automne et du printemps prochain.

De plus, comme l'année 1985 a été proclamée l'Année interna-

voir PQ en A 2

Autres informations en A 12

Premier Condo
Industriel
à Saint-Laurent



PHASE I
complètement vendu
et occupé
PHASE II
MAINTENANT
EN VENTE

• Nouveau concept architectural
• Une première au Québec...
Un développement unique et prestigieux...

• Un moyen de combattre l'inflation
• Une augmentation importante de la valeur de revente
• Une facilité d'expansion

SOCIÉTÉ DE GESTION D.H.P. INC.

Int.: Jacques Côté

337-1528

1190 Beign
Saint-Laurent, Québec, Canada H4H 1X1

337-4145

PQ

SUITE DE LA PAGE A 1

tionale de la jeunesse, aussi bien en faire une source de mobilisation. Pas uniquement au niveau des jeunes, mais à l'ensemble de la société québécoise. En fait, les jeunes veulent que leur année ne passe pas à l'histoire comme ayant été « l'année d'un grand show » mais plutôt comme ayant été celle qui aura dégagé des solutions permanentes à leurs problèmes.

Pour le ministre responsable de l'Année internationale de la jeunesse et président du Conseil du trésor, Michel Clair, cette priorité accordée aux jeunes doit dépasser le stade de l'opportunisme politique et répondre à une urgence sociale.

Reprenant la liste des programmes mis de l'avant au cours des deux dernières années pour aider les jeunes, comme l'a fait d'ailleurs Pauline Marois, sa collègue ministre de la Main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, le ministre Clair a dit que non seulement le gouvernement mais tous les partenaires doivent « se mettre à table pour expliquer ce qu'ils sont prêts à faire pour créer de l'emploi chez les jeunes ».

Aller plus loin

Quant à la ministre Marois, elle a ajouté que cet appel doit aller plus loin et dégager un nouveau processus de concertation pour trouver des emplois aux femmes, aux chefs de famille et aux personnes plus âgées qui voient disparaître leur emploi à cause des changements technologiques.

Là-dessus, tous s'entendent pour dire que la concertation est la clé du problème du chômage qui affecte toutes les couches de la population québécoise et qu'il était normal que l'emploi soit une urgence aussi « urgente » que la question des jeunes. Le

ministre du Revenu Robert Dean, issu du milieu syndical, le reconnaît.

Ce dernier estime que si le gouvernement parvenait à réaliser ses politiques de développement régional, de croissance économique, de stratégies industrielles et d'investissements, l'objectif du plein emploi ne serait pas loin d'être atteint. Selon lui, le temps presse puisque que le Québec n'a pas le choix en raison des coûts sociaux qu'entraîne ce fléau inacceptable dans une société civilisée.

Négociations

La troisième priorité, celle de la réforme du mode de négociation dans les secteurs public et para-public, vise bien entendu à éviter les déchirements qu'a connus la société québécoise au cours des dernières années, au moment du renouvellement des conventions collectives des employés de l'État.

Surtout la dernière ronde de négociations qui a débouché sur l'imposition de conditions de travail qui ont privé le Parti québécois de sa base électorale traditionnelle.

Quant à la réforme de la fiscalité, les délégués au Conseil national veulent qu'elle soit présentée dès cet automne et qu'elle inclut la « transférabilité » des fonds de pension et que les modifications qui font l'objet de consensus s'appliquent dans le prochain budget du ministre Jacques Parizeau.

Enfin, la réforme du mode de scrutin obligera la tenue d'un Conseil national spécial avant que ne siège la commission parlementaire chargée d'étudier toute la question. Cette réunion spéciale sera convoquée pour prendre connaissance de la proposition qui émanera du comité tripartite formé de neuf membres : trois du Conseil des ministres, trois de la députation et trois autres du parti.



Robert Harrison, au centre, est mis en état d'arrestation à sa descente d'avion. Son avocat, Me Joseph Silver (au fond), observe la scène.

HARRISON

SUITE DE LA PAGE A 1

lin. Cependant, le procureur de la Couronne avait l'intention de demander une suspension de la cause jusqu'en après-midi.

« Nous avons de nombreuses formalités à compléter avec M. Harrison, comme prendre ses empreintes et le photographier », a précisé le procureur. A son arrivée à Montréal, l'accusé a été conduit jusqu'au centre de détention Parthenais pour y passer la nuit.

L'homme d'affaires est passible de peines de 10 et 14 années d'emprisonnement s'il est reconnu coupable de certaines accusa-

tions. Il a affirmé la semaine dernière que Me Saint-Cyr et la GRC avaient fait des pressions pour l'inciter à plaider coupable à certaines accusations.

Selon M. Harrison, les enquêteurs et le procureur lui auraient promis de laisser tomber d'autres accusations s'il agissait de la sorte. Me Saint-Cyr et les porte-parole de la GRC ont nié ces allégations.

Ceux-ci ont expliqué que c'est l'avocat du comptable qui leur a fait une offre de ce genre, vers la fin août. Me Silver a lui-même corroboré cette version, ajoutant que les affirmations de son client étaient inexactes.

L'accusé avait pris la fuite à

destination de New York, Washington, La Nouvelle-Orléans, Panama, l'Équateur, la Bolivie, le Paraguay et Miami. Il a quitté Montréal avec \$1 800 en poche et deux valises.

« J'ai fui parce que je n'avais plus assez d'argent pour assurer ma défense », a-t-il dit la semaine dernière à un journaliste. Il a déclaré avoir visité de nombreuses ambassades sud-américaines à Washington, dans l'espoir d'y obtenir un permis de séjour.

Il est demeuré plusieurs semaines à Feledephia, une petite ville du Paraguay. Il y a meublé ses journées en rédigeant un livre sur sa version de « l'affaire MacKasey », dont il a remis le manuscrit à un journaliste.

Trop de violence à l'écran ?

■ TORONTO (PC) — La violence au cinéma et à la télévision a contribué au meurtre de trois policiers de Toronto, croient deux chefs de police de la région.

Les chefs Jack Marks, de la police métropolitaine de Toronto, et Douglas Burrows, des forces régionales de Nearby Peel, qui ont tous deux perdu des hommes, ont déclaré être si dégoûtés de la violence sur le grand et le petit écran qu'ils veulent former avec les chefs de police du pays un groupe de pression pour la combattre.

« Je suis persuadé que certaines personnes sont affectées par les films et les programmes violents », a affirmé Jack Marks après que l'agent David Dunmore eut été tué la semaine dernière par un jeune homme de 18 ans, Gary White, vêtu comme Sylvester Stallone dans le film *First Blood*.

« L'impact sur les jeunes est important : beaucoup d'entre eux ne peuvent séparer la réalité de la fiction », a ajouté le chef Burrows.

Délogé de son poste à la Banque mondiale

■ TORONTO (PC) — Un poste de directeur exécutif pour le Canada à la Banque mondiale, destiné à un économiste nommé par l'ex-premier Pierre Trudeau, a été confié temporairement à un haut fonctionnaire.

C'est ce que soutient un quotidien de Toronto qui dit ignorer si le ministre des Finances Michael Wilson a fait de cette nomination une récompense politique.

Le directeur exécutif, qui bénéficie d'un salaire annuel de \$72 000 non imposable, représente les intérêts canadiens à la Banque mondiale, un organisme international qui finance les projets de développement à long terme des pays du tiers monde.

Le ministre Wilson a annulé la semaine dernière la candidature de M. Nathan Laurie, un conseiller économique de Trudeau, pour la remplacer par celle de M. Robert Joyce, un haut fonctionnaire du ministère des Finances.

Le poste était auparavant détenu par M. Morris Miller, dont le mandat venait à échéance le 31 octobre 1984.

EN BRIEF

Nouveau centre de distribution

■ Inauguration hier à Trois-Rivières du nouveau centre de distribution de la société Pharmacies universelles. Le nouvel établissement a coûté environ \$1 million. Tout près de \$145 000 ont été versés à cette entreprise de produits pharmaceutiques par l'Office canadien pour un renouveau industriel (OCRI) afin de réaliser ce projet qui devrait entraîner la création de 26 emplois. Les Pharmacies universelles, qui emploient au total quelque 600 personnes, possèdent trois autres divisions à Montréal, Québec et Rivière-du-Loup, ainsi que deux filiales de fabrication de médicaments, de produits naturels et de vitamines. La société espère que l'implantation de ce nouveau centre de distribution contribuera au développement de l'industrie et de la recherche pharmaceutiques dans la région de Trois-Rivières, une zone spécialement désignée aux termes des objectifs de l'OCRI. Le programme de l'OCRI a été lancé dans une perspective de diversification des économies régionales qui sont dépendantes des industries du textile, du vêtement et de la chaussure.

Visite de géologues

■ Vingt-cinq spécialistes en géologie d'une quinzaine de pays visitent depuis samedi certaines régions du Québec pour se familiariser avec les problèmes de glissements de terrains. L'excursion est organisée dans le cadre du Symposium international sur les glissements de terrains qui se tient présentement à Toronto. Samedi, les géologues ont examiné la falaise de Québec, dans le secteur du Petit Champlain. Ils se sont par la suite rendus à Sainte-Anne-de-Beaupré, Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Urbain. Hier, ils se rendaient à Saint-Alban, dans Portneuf, où est survenu en 1894, un glissement de terrain supérieur en volume à celui de Saint-Jean-Vianney, en 1971.

Prisonniers du volcan du Mont Mayon

■ Plus de 150 personnes sont prisonnières de coulées de lave sur le versant est du volcan du Mont Mayon (2 421 m, environ 320 km au sud-est de Manille) dont les éruptions ont repris hier, a-t-on annoncé de sources officielles. Selon M. Ricardo Dy, responsable des opérations de secours, un torrent de lave de 30 m de largeur a bloqué plus de 150 personnes sur le versant est, dans un village proche de la ville de Malilipot, et il y avait peu d'espoir de leur porter secours hier soir. Selon l'Institut de vulcanologie, le Mont Mayon a connu sa plus violente éruption depuis la reprise de son activité le 10 septembre. Trois nouvelles rivières de lave se sont créées, l'une menaçant la ville de Legaspi, à 10 km du Mont Mayon, l'autre se dirigeant vers le port de Tabaco. La troisième suit une gorge en direction de Santo Domingo. On estimait que le nombre de réfugiés passerait de 30 000 à 45 000 hier soir dans les 32 centres d'évacuation, a déclaré M. Dy. De nombreux habitants, revenus sur les lieux une semaine après l'éruption du 10 septembre qui avait fait un mort, ont dû fuir à nouveau hier.

Léger tremblement de terre en Alaska

■ Une secousse tellurique modérée s'est produite hier dans la région des îles Aléoutiennes au large de l'Alaska, a indiqué le centre de contrôle des Tsunamis (raz de marée) d'Alaska. Le séisme a eu lieu dans une région peu peuplée et l'on ne signale ni blessés ni dégâts importants. Il s'est produit à 17h06 GMT (midi à Montréal) et a atteint une magnitude de 5,7 degrés à l'échelle de Richter (qui en compte neuf), a indiqué un porte-parole du centre, M. Tom Sokolowski. Ce dernier a précisé que l'épicentre de la secousse, qui n'était pas suffisamment forte pour provoquer un raz de marée, se trouvait à environ 80 km au sud d'Unalaska, une localité située sur la mer de Bering.

La Quotidienne

Tirage de samedi

à trois chiffres

097

à quatre chiffres

2314

LA MÉTÉO

DATE: Lundi 24 septembre 1984
AUJOURD'HUI: Min: 9° Max: 17°
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: POSSIBILITÉ D'AVERSES

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	8	16	Ensoleillé
Québec	9	17	Ensoleillé
Laurentides	9	17	Ensoleillé
Cantons de l'Est	7	17	Nuageux
Mauricie	9	17	Ensoleillé
Québec	7	17	Nuageux
La-Saint-Jean	9	17	Ensoleillé
Rimouski	6	16	Ciel variable
Gaspésie	6	16	Ciel variable
Bas-Caraïbe	5	14	Nuageux
Saguenay	5	14	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	5	15	Ensoleillé
Edmonton	-3	4	Nuageux
Regina	-2	0	Neige
Winnipeg	0	8	Pluie
Toronto	12	22	Nuageux
Fredericton	7	21	Ensoleillé
Halifax	9	20	Ensoleillé
Charlottetown	8	18	Ciel clair
Saint-Jean	7	17	Averses

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	12	22	N.-Orléans	25	28
Buffalo	20	26	Pittsburgh	17	31
Chicago	18	27	S. Francisco	11	27
Miami	24	31	Washington	17	27
New York	19	28	Dallas	21	32

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	9	15	Madrid	8	29
Athènes	16	29	Moscou	12	14
Acapulco	21	34	Mexico	13	23
Berlin	9	14	Oslo	7	12
Bruxelles	6	17	Paris	9	16
Buenos Aires	5	16	Rome	15	25
Copenhague	6	15	Séoul	16	26
Genève	6	15	Stockholm	11	14
Hong Kong	26	30	Tokyo	17	26
Le Caire	25	35	Trinidad	22	33
Lisbonne	15	26	Vienne	11	12
Londres	9	13			



Hélène Saint-Pierre et son mari ont couru hier les 42 kilomètres du marathon. Il affirme que c'est la dernière fois qu'elle réussit à l'entraîner dans une telle aventure...

photos Armand Trotter, LA PRESSE

HÉROS

SUITE DE LA PAGE A 1

rappelaient qu'on assistait à une compétition d'envergure internationale.

La musique très soutenante, les applaudissements enthousiastes et les embrassades accueillant les héros du jour entretenaient une euphorie généralisée. Les bénévoles distribuaient des tranches de melon d'eau et des sacs de fruits en lançant des boutades. Des couples marchaient galement en se tenant par la taille. Des familles et des groupes d'amis piqueniquaient dans le parc.

Des enfants grimés aux arbres du parc ne perdaient rien du spectacle. Un petit bout de chou a compris qu'il ne pourrait jamais rien voir par dessus l'épaule de ses aînés : c'est le seul parmi 500 000 spectateurs à avoir observé l'arrivée des coureurs courbés en deux, regardant par dessous la clôture.

Un homme aux cheveux poivre et sel est assis sur le bord du trottoir, l'air fourbu, à côté de sa compagne. Il vient de compléter son premier marathon, en 4h15m. « C'est aussi mon dernier, fait-il d'un air convaincu. C'est ma femme qui m'a encouragé à courir. Je n'aurais jamais entrepris cela par moi-même. »

Le couple demeure à Oakville, en Ontario. L'épouse, Hélène, radiécuse, confie que c'est le plus beau marathon de sa vie. Elle en a déjà accompli cinq mais c'est à Montréal qu'elle a réussi le meilleur temps: 3h15. Elle jubile parce qu'elle va pouvoir participer au marathon de Boston en avril. Ce dernier n'accepte que les coureuses capables de terminer en moins de 3h20.

« Je vais avoir 35 ans bientôt, explique-t-elle, et c'est le but que je m'étais fixé: me qualifier pour Boston avant d'atteindre cet âge. Je suis née à Mont-



Jean-Pierre Plesnage, un coureur français, est très sensible à la communication entre participants durant le marathon: « C'est un plaisir qui ajoute à celui de la course », observe-t-il.

réal et je me disais bien que c'était dans ma ville natale que je ferais la meilleure performance! »

Jean-Pierre Plesnage, un journaliste français, a profité de son passage à Montréal pour participer au marathon. Tout ragaillard par l'effort physique et la fierté d'avoir complété les 42 kilomètres (en 3h33), il témoigne du plaisir particulier qu'il y a à converser entre coureurs.

« On goûte une communication très intense malgré la simplicité des propos, observe-t-il. On s'informe du nom des rues et de la suite de l'itinéraire. A quand le prochain tronçon qui descend? De quel endroit viens-tu, comment va ton genou?, etc. »

Roland Bergeron, de Magog, a commencé à s'entraîner à 58 ans. Hier, il en était à son huitième marathon. Il court 16 kilomètres par jour, « pour la santé et pour vivre vieux », explique-t-il. L'an prochain, il sera à la re-

traite. Il pourra enfin s'entraîner plus sérieusement.

« J'ai l'intention d'être souvent le plus vieux marathonien inscrit, et cela aussi longtemps que Dieu me prêterait vie », affirme-t-il. M. Bergeron cite l'exemple d'une de ses connaissances qui a couru jusqu'à l'âge de 90 ans.

De son côté, Marc Lavallée, 20 ans, a trop forcé la note. Il a complété le parcours mais le voici couché sur une civière, malheureux, un petit tube amenant goutte à goutte le soluté dans ses veines. Il a complété en 3h30 mais il s'est épuisé, déshydraté. C'est un athlète qui s'entraîne sérieusement pour l'aviron. Le sport exige une solide préparation mais très différente de celle du marathonien.

« On fait habituellement de l'aviron jusque vers 30 ans, dit-il. Alors je commencerai à m'entraîner pour le marathon à 30 ans. Après tout, le vainqueur des derniers Jeux olympiques avait 47 ans! »

Neuf morts dans des accidents durant le week-end

■ Au moins neuf personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec ce week-end.

Huit personnes ont péri dans des accidents de la route alors qu'un jeune homme a été écrasé par son tracteur.

Un motocycliste de 24 ans, Eddy Miville s'est tué vendredi soir à Québec, après que son véhicule eût quitté l'autoroute Dufferin.

Également vendredi soir, Normand Chayer, 27 ans, de Saint-Hubert, a perdu la vie sur la route 30 à l'ouest de Contrecoeur lorsque son auto a percuté un pilier de ciment vers 22 h 10.

Tôt samedi matin, un carambolage sur l'autoroute 20, à la hauteur de Sainte-Madeleine, probablement dû au brouillard, a fait un mort et sept blessés. La victime est Léopold Laurion, 45 ans, de Saint-Thomas-d'Aquin.

Un jeune de 19 ans, Sylvain Sauvée, de Sainte-Marthe, est mort samedi vers 13 h 20 écrasé par un tracteur à Sainte-Julie.

Un garçonnet de 7 ans, Yannick Fortin, de Napierville a été heurté par une automobile samedi en fin d'après-midi.

Une femme de 38 ans, Claudette Boisvert-Vachon, de Saint-Rock-sur-le-Richelieu a perdu la vie lors du capotage de sa voiture. L'accident est survenu samedi soir vers 11 h 45 dans le rang Ruisseau Laprade à Saint-Rock.

Une collision frontale entre deux voitures sur la route 132 à Sainte-Jeanne-d'Arc a fait un mort dans la nuit de dimanche vers 1 h 45. La victime est Ludger Ouellet, 39 ans, de Sainte-Blandine.

À peu près à la même heure, à Fermont, Martine Nobert, 21 ans, a perdu la vie lors du capotage de sa voiture. L'accident a également fait trois blessés graves.

Bianco Stephen, 33 ans, de Falconer, dans l'État de New-York, est mort dans une collision frontale sur la route 101 à Notre-Dame-du-Nord. L'accident s'est produit vers 2 heures dans la nuit de dimanche.

— Presse canadienne



Howard Hughes

Howard Hughes voulait le pouvoir

■ CHICAGO (d'après AP) — Des notes confidentielles présumément écrites de la main de Howard Hughes laissent entrevoir une tentative d'acheter le contrôle de la Maison blanche en donnant de l'argent aux politiciens chefs de file des deux partis, révèle un nouveau livre consacré au célèbre milliardaire.

Dans son livre intitulé *Citizen Hughes*, qui doit être publié en décembre par la maison Holt, Rinehart and Winston, Michael Drosnin prétend également que l'ex-président Richard Nixon avait organisé le cambriolage du Watergate, en 1972, dans les bureaux du parti démocrate, pour couvrir son association avec Hughes. Dans le même temps, écrit Drosnin, l'ex-président Nixon voulait démasquer une relation semblable qui existait entre Hughes et Laurence O'Brien, qui était alors président du comité national démocrate.

Des extraits du livre paraîtront dans les numéros de novembre et de décembre du magazine *Playboy*.

Selon Drosnin, après l'assassinat de Robert Kennedy en 1968, Hughes envoya rapidement une note à son chef du personnel, Robert Maheu. Drosnin dit que Hughes voulait que Maheu engage tous les membres de l'organisation de Kennedy.

« Je n'aime pas être vite en cette matière, mais je vois ici une occasion qui est peut-être unique dans une vie », écrit Hughes, selon Drosnin. « Je n'aspire à la présidence, mais je veux du pouvoir politique. »



photo AP

Au cours de son allocution dominicale à sa résidence d'été de Castelgandolfo, le pape Jean-Paul II a tenu à remercier les Canadiens de l'accueil chaleureux qu'ils lui ont réservé lors de sa récente tournée.

Le pape loue la vitalité religieuse des Canadiens

■ CASTELGANDOLFO, Italie (d'après UPI) — Le pape Jean-Paul II a loué hier « le dynamisme, l'esprit d'initiative et la vitalité religieuse » des Canadiens et a remercié les personnes qui ont contribué à assurer le succès de son voyage historique en terre canadienne.

« Dans mon cœur et dans mon âme, j'ai encore la magnifique démonstration de foi que j'ai eue à même d'observer au cours de ma récente mission apostolique qui m'a conduit, au Canada, d'un océan à l'autre », a dit le souverain pontife en s'adressant à quelque 10 000 fidèles et touristes rassemblés près de sa résidence d'été à Castelgandolfo, au sud de Rome.

« J'ai pu observer à l'aise combien le sceau de la foi chrétienne a pu marquer l'histoire de ce grand pays », a dit le pape.

Rayonnant de joie en ce dimanche lumineux, lançant de nombreuses plaisanteries et fredonnant diverses chansons folkloriques à contenu religieux, le Saint-Père, âgé de 64 ans, semblait tout ragaillardi au sortir des deux jours de repos qu'il s'était accordé au retour de son voyage de 12 jours au Canada.

La tournée canadienne fut le plus long pèlerinage effectué par Jean-Paul II hors d'Italie.

AU FOND LA VISITE DU PAPE, C'ÉTAIT COMME UN BON FILM. PUIS ON EST SORTI DU CINÉMA POUR REPLONGER DANS NOTRE PETITE RÉALITÉ. NON ?



Ex-nazi expulsé des USA

■ MIAMI BEACH, Floride (d'après UPI) — Le département américain de la Justice a ordonné à un maire autrichien de quitter le pays après avoir confirmé qu'il était sergent dans une brigade « de meurtre » nazie au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Franz Hausberger « n'est pas admissible aux États-Unis et il n'est pas le bienvenu », a déclaré M. Neal Sher, de la direction des enquêtes spéciales au département de la Justice.

M. Hausberger est maire de Mayrhofen, une station de ski dans les Alpes autrichiennes. Il s'était rendu à Miami Beach, une ville juive à 70 p. cent, pour y faire de la promotion touristique. Vendredi, M. Malcolm Fromberg, maire de Miami Beach, avait offert un médaillon d'or à M. Hausberger lors d'une cérémonie marquant la construction d'un nouveau trottoir. Par la suite, M. Fromberg s'est dit estomaqué d'apprendre le passé de son invité.

M. Hausberger, 64 ans, a admis avoir été membre de la première brigade d'infanterie SS, mais il a dit qu'il avait innocenté par une commission spéciale tenue à Vienne et qu'il n'avait jamais été reconnu coupable de quelque crime de guerre que ce soit.



photo AP

Qu'il est laid !

Bruce Morgan, un étudiant à l'Indiana University, de Pennsylvanie, a été couronné « l'universitaire le plus laid des États-Unis » lors d'un concours. Morgan, six pieds trois pouces, 300 livres, conteste cette allégation : « Ça fait 24 ans que ma mère me dit que je suis le plus beau gars du monde. Et trois filles m'ont déjà demandé en mariage ».

L'intervention des parents provoque un règlement à l'école Saint-Sacrement

■ L'intervention, hier, d'une douzaine de parents d'étudiants de l'école secondaire Saint-Sacrement, à Terrebonne, aura permis la réouverture aujourd'hui de cette institution privée paralysée par un conflit de travail depuis le début de septembre.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Après avoir réuni quelque 1 000 parents dans la cafétéria de l'école pour leur expliquer la situation, le comité, ayant comme principal porte-parole M. Jean-Hughes Thériault, est allé rencontrer les deux parties pour leur lancer un ultimatum : « L'école rouvre demain ou nous appelons à 21 heures les parents des 1 220 étudiants pour leur dire d'envoyer leurs enfants à l'école publique ».

Un telle mesure aurait signifié la fermeture de l'école pour l'année académique 1984-85 et la perte d'emploi pour tout le personnel.

Après l'assemblée, le « comité des douze » s'est rendu rencon-

trer les porte-parole des enseignants et de la direction. Par la suite, les représentants des parents ont été invités à assister, à titre d'observateurs, à une séance de négociations. À un certain moment, on a voulu mettre fin aux discussions et M. Thériault est intervenu. Celui-ci a deux enfants, Pierre et Julie, qui fréquentent cette école.

« Ce n'est pas à nous de déterminer qui a raison. Ce que nous demandons, c'est que l'école ouvre ses portes demain (aujourd'hui), nous voulons que nos enfants aillent à cette école et non ailleurs », a mentionné, un parent, M. Jean-Noël Héroux, dont la fille Chantal est étudiante en Secondaire II.

Arbitrage

Finalement, les représentants des professeurs et ceux de la partie patronale ont convenu de s'en remettre à l'arbitrage.

Peu avant 22 heures hier, les syndicats entérinaient à 26 contre 15 l'entente intervenue quelques heures auparavant.

Les enseignants sont retournés à l'école ce matin, tandis que les élèves devaient en faire

autant en après-midi ou au plus tard demain matin.

Les pourparlers achoppaient sur un point : la disponibilité des professeurs. La partie patronale veut augmenter la tâche des enseignants pour les années 1985-86 et 86-87, mais ils refusent.

Les deux parties se sont finalement mis d'accord sur le statu quo pour l'année académique 1984-85. L'arbitre décidera pour les deux autres années.

La majorité des étudiants qui vont à Saint-Sacrement proviennent des commissions scolaires Les Manoirs, Les Ecoles, des Mille-Iles et Chomedey.

Ce qui inquiétait les parents était le fait qu'une école à jusqu'à 28 septembre pour envoyer ses listes d'étudiants au ministre de l'Éducation afin de recevoir des subventions. Or, cette date approche à grands pas et rien n'indiquait vendredi un règlement possible.

Les étudiants et les professeurs de l'école auront deux semaines à reprendre. Les classes devaient commencer le 10 septembre.

Le rallye de vitesse : un sport... renversant !

■ — Es-tu correct ?
— Pas de problème, tout est là... et toi ?

PAUL ROY

La course venait de débuter. Les deux premiers virages étaient arrivés tellement vite que je les cherchais encore sur ma feuille de route quand mon pilote m'annonça presque laconiquement : « J'ai oublié de mettre mon casque ! »

Dehors, les branches des arbres fondaient sur nous à des vitesses ahurissantes pour qui n'a jamais participé à une épreuve de rallye de vitesse. Devant moi, les deux odomètres déroulaient des chiffres qui auraient normalement dû m'apprendre une foule de détails sur le parcours.

Mais tout se passait beaucoup trop vite.

« Il est là, derrière, mon casque. Es-tu capable de me le donner ? »

Il faut ne jamais avoir été attaché sur le siège d'une auto de course, à 100 (milles ?) à l'heure, avec des tubes de métal partout autour de soi et des bosses sur le chemin qui vous font vous mordre la langue, pour penser que la réponse à cette question va de soi.

— Oui, je pense... tiens.

Tenant le volant d'une main tandis que les pneus arrière continuaient de cracher cailloux et mottes de terre et que le paysage valsait devant nous, André Normandin a réussi à enfilier son casque. Mais la troisième course est arrivée... et la Toyota a basculé. Les quatre fers en l'air.

— T'es sûr que ça va ? Excuse-



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Avant de partir, il est bien important de s'attacher... et de mettre son casque.

moi, c'est mon casque. Comment ai-je pu l'oublier ? Si je m'étais présenté au premier contrôle sans casque, j'étais disqualifié. De toute manière, je pense que la course est finie pour nous ».

Pas si sûr. Des spectateurs s'amènent : un, deux, trois... nous revoici à l'endroit. Le moteur marche toujours, la transmission...

— « Tout marche, s'écrie Normandin, on repart ! »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Comme par magie, les arbres, les bosses, les virages et les grappes de spectateurs disséminés le long du parcours recommencent à défiler. Un peu trop vite à mon goût, cette fois...

Le câble des odomètres a été sectionné dans le capotage. Je les ramène à zéro. Ils ne bougeront plus de là. Dans le fond, je me dis que ça va être moins mêlant sans odomètre.

On aura perdu une trentaine de secondes dans ce premier sprint. On arrive au contrôle.

Des sprints, il y en aura neuf en tout. Les distances varieront d'environ deux à quatre kilomètres chaque fois. Un tout petit rallye de vitesse qui se déroule sur des routes perdues en « banlieue » de Blainville, à une vingtaine de kilomètres au nord de Montréal, mais qui compte néanmoins pour le championnat du Québec.

Louis Bélanger, le navigateur

habituel de Normandin, qui m'a cédé sa place, explique que ce genre de rallye a surtout pour but d'attirer le public, de l'intéresser à ce sport : « C'est en quelque sorte une opération de promotion, dit-il. On n'est pas en Europe, ici, les Montréalais ne feront pas des centaines de kilomètres pour assister à un rallye ».

Pourtant, les plus importantes courses se déroulent habituellement loin des grands centres. Il en est ainsi du Défi Sainte-Agathe, qui aura lieu les 6 et 7 octobre et auquel participera le champion nord-américain et, dit-on, une trentaine d'autres pilotes canadiens et québécois de fort calibre.

Cette fois, les équipages parcourront plus de 400 kilomètres dont 210 en épreuves de vitesse.

Selon Bélanger, Normandin est un des meilleurs pilotes de rallye au Canada, un pilote très « technique ».

C'est un petit bonhomme de 29 ans. Chaleureux et, au volant, quand le paysage accélère, en dérapage contrôlé, d'un calme désarmant. Il travaille comme mécanicien chez un concessionnaire Toyota de Montréal.

« À mécanique égale, me dit-il sans fausse modestie, je bats tout le monde ! »

Mais il s'empresse de souligner que dans son cas, la mécanique est loin d'être égale, surtout depuis le début de la présente saison. « Ça fait six mois que j'attends mon moteur neuf, dit-il. Celui que j'ai présentement développe environ 90 chevaux et il est pas mal fatigué. Le nouveau devrait en avoir autour de 150. J'espère juste qu'il va être prêt pour le rallye de Sainte-Agathe, dans deux semaines... »

Hier à Blainville, notre temps pour les neuf sprints a été de 18m06 : quatrième place sur 12. Alain Bergeron et Marie-Thérèse Rousseau, de Québec, avec une Toyota plus performante, ont remporté l'épreuve en 17m48.

Avec les arrêts et le « transport » entre les neuf étapes, l'Auto-Sprint de Blainville aura duré tout l'après-midi. Quand on ne roulait pas, on jaisait, on comparait ses temps ; tout le monde semble se connaître dans ce petit monde d'initiés.

Du monde qui pratique un sport... renversant !

Mulroney fixe l'ouverture du Parlement au 5 novembre

■ OTTAWA (d'après CF) — Le Parlement commencera ses travaux le lundi 5 novembre, deux mois après l'éclatante victoire du Parti conservateur de Brian Mulroney, qui pourra compter sur le plus grand nombre de députés qu'un gouvernement aura jamais eu dans l'histoire canadienne.

M. Mulroney a fixé la date d'ouverture de la première session du 33e Parlement après avoir tenu des discussions avec le chef libéral, John Turner, et le chef du Nouveau parti démocratique, Ed Broadbent, a fait savoir Bill Fox, secrétaire de presse de M. Mulroney.

Pour annoncer la nouvelle, le bureau du premier ministre a émis hier un maigre communiqué d'un seul paragraphe.

M. Broadbent a immédiatement mis le gouvernement au défi de s'attaquer aux principaux problèmes dès maintenant plutôt que d'attendre l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

Il a fait état, notamment, du chômage, déclarant que M. Mulroney et son cabinet devaient agir immédiatement pour éviter le chômage hivernal que revient tous les ans.

« Les Canadiens ont voté en faveur du changement », a dit M.

Broadbent dans une déclaration émise par son secrétaire de presse, Rob Mingay.

Un défi

« Je mets les conservateurs au défi de procéder à des changements positifs dès maintenant. N'attendez pas au 5 novembre », a dit le chef du NDP.

Quant à la date d'ouverture de la nouvelle session, elle a été annoncée à la hâte et d'une manière un peu surprenante en raison des délais imposés par la loi, a dit M. Fox. Si les conservateurs avaient attendu plus longtemps, les dispositions auraient fait en sorte qu'ils auraient dû ordonner la re-

prise des travaux parlementaires encore plus tôt.

Tel qu'il est conçu, l'horaire des travaux laisse aux trois chefs de parti une période de repos après l'épuisante campagne électorale et permet aux conservateurs de préparer un discours du trône et des projets de loi qu'ils pourraient souhaiter voir adoptés avant Noël.

Turner en vacances

M. Turner s'est envolé la semaine dernière pour les Bermudes, où il doit demeurer en vacances jusqu'à la première semaine d'octobre. On s'attend à ce que M. Mulroney prenne de courtes

vacances à partir du 7 octobre, après avoir salué la reine Elizabeth au terme de sa tournée canadienne de 14 jours.

Le premier ministre doit ac-

cueillir la reine à Moncton aujourd'hui, puis il est prévu qu'il s'envole vers Washington pour sa rencontre avec M. Reagan demain. Il doit être de retour à Ottawa demain soir.

Bryce Mackasey nie avoir été pressenti pour démissionner

■ TORONTO (D'après UPC) — Bryce Mackasey, ancien membre du cabinet libéral, a nié hier les informations voulant que le gouvernement conservateur lui ait offert le choix de démissionner de son poste d'ambassadeur au Portugal ou d'être congédié.

M. Mackasey, qui fut un des principaux libéraux à faire l'objet d'une nomination partisane avant la dernière campagne électorale, a déclaré au cours d'une interview faite à Montréal que les informations voulant qu'il n'occupe son nouveau poste que quelques mois étaient « sans fondement ».

Hier, un journal de Toronto, citant une « source haut placée », écrivait que M. Mackasey et Eugene Whelan, qui a été nommé ambassadeur du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimenta-

tion et l'agriculture, s'étaient vus tous deux offrir le même choix par le nouveau gouvernement.

M. Whelan, qui fut ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Trudeau, n'a pu être joint à son domicile près de Windsor, en Ontario, pour des commentaires.

« En ce qui me concerne, j'ai été nommé par un premier ministre et confirmé par un autre... et je suis ambassadeur au Portugal », a dit M. Mackasey, ajoutant qu'il n'avait pas reçu de communication de la part des conservateurs.

« Tôt ou tard, je m'attends à être invité par le gouvernement conservateur ou par le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark, qui sont des gens civilisés, et avec qui je pourrai discuter du cas d'une manière civilisée », a dit M. Mackasey.

Des têtes vont tomber, déclare Marcel Masse

■ Le monde des communications risque de se ressentir fortement du récent changement de gouvernement à Ottawa. Des politiques et des programmes vont être modifiés, des têtes vont tomber.

PAUL ROY

C'est du moins ce qu'on peut retirer des propos du nouveau ministre des Communications, Marcel Masse, qui répondait hier soir aux questions de journalistes lors de l'ouverture, dans un hôtel des Laurentides, du Congrès annuel de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française.

« Il est évident, a-t-il déclaré, que dans un changement de gouvernement aussi important que celui que le Canada vient de vivre, ce ne sont pas que des députés qui ont été défaits. Ce sont aussi des politiques qui ont été repudiées par la population... »

« Il est donc tout à fait normal et démocratique de s'attendre à ce que dans les semaines qui viennent, le gouvernement actuel prenne des orientations différentes et prenne des décisions contraires à des décisions qui avaient été annoncées par l'administration précédente. »

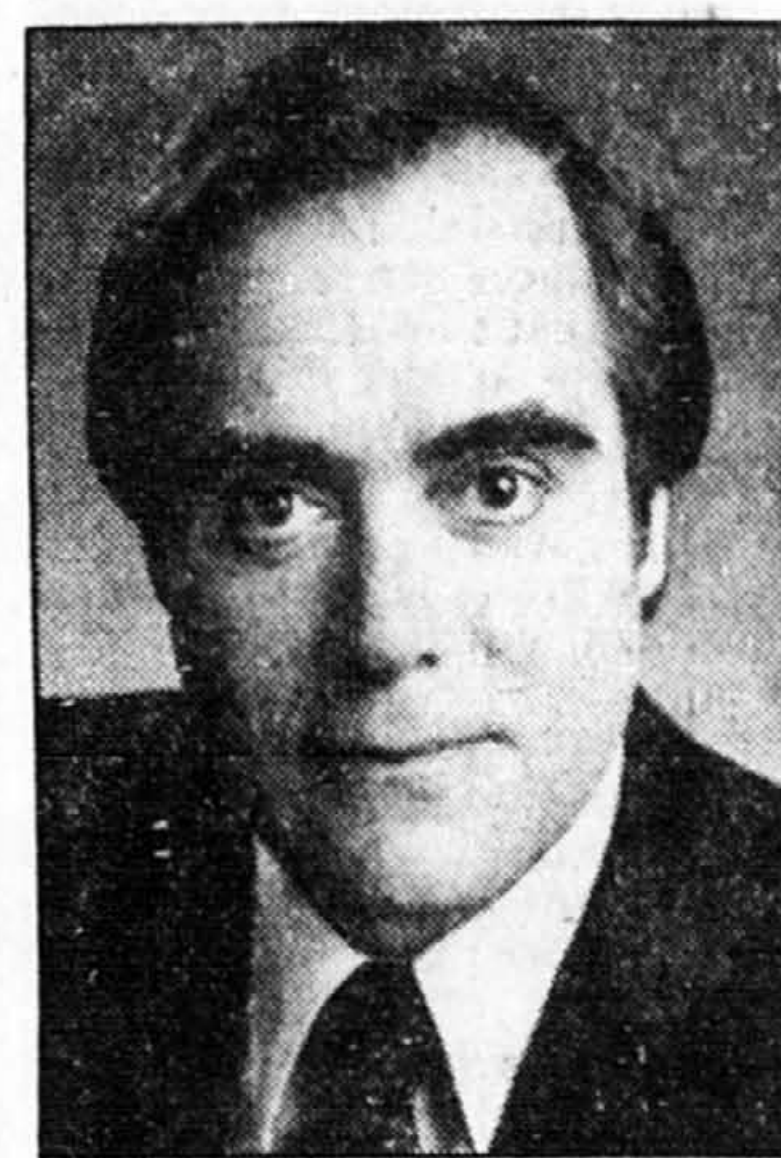
Mais ces changements ne touchent pas que les politiques : des têtes vont aussi tomber.

Les conseillers

« Il en est de même, a poursuivi le ministre, de ceux qui administrent ces politiques-là. Je crois que lorsque les gouvernements changent, les conseillers de ces gouvernements doivent également être mis en jugement par la décision de la population. »

M. Masse précise qu'il n'agit pas dans un esprit de purge : « Ce n'est pas une question de vengeance, c'en est une de saine démocratie. »

Le président de Radio-Canada, Pierre Juneau, qui a brièvement



Marcel Masse

fait partie du cabinet Trudeau en 1975, sera-t-il du nombre des « guillotines » ? Le ministre se garde bien de répondre à cette question.

« Je ne pense pas qu'il faille parler en termes de noms d'individus, dit-il, mais en termes de systèmes, de principes d'évaluation... »

Pas plus bavard sur la question des changements de politiques. Qu'advient-il du projet de deuxième chaîne commerciale de télévision française ? Ou en est rendu le dossier du projet de Cité du cinéma ?

M. Masse explique qu'avant de prendre quelque décision, il doit consulter les divers intervenants dans ces dossiers. Au cours des prochaines semaines, il compte rencontrer ses hauts fonctionnaires, les représentants des sociétés d'État qui gravitent autour du ministère des Communications, les groupes de pression et d'intérêts et enfin ses collègues ministres des Communications et des Affaires culturelles des provinces pour qu'ils lui expriment leurs points de vue.

Et le contenu canadien à la télévision, dont son prédécesseur libéral Francis Fox se faisait le champion ? « C'est bien sûr, répond Marcel Masse, qu'on ne peut pas ne pas être pour la vertu. Mais on peut différer d'opinion sur les moyens d'y arriver... »

Financement solide.



Sur mesure.

Les **directeurs de comptes commerciaux** de la Banque Nationale: vos conseillers dans le bon choix d'outils de financement.

La plus importante banque au Québec met à votre disposition, à travers son réseau, une équipe de directeurs de comptes commerciaux dont le seul but est de répondre à vos besoins de financement d'entreprise.

Ces experts sont formés pour analyser et satisfaire ces besoins.

Ils possèdent et connaissent à fond la gamme complète de modes de financement et de services parfaitement adaptables à votre rythme de croissance. Ces moyens de financement et services sont conçus

en fonction de votre type d'entreprise et de son environnement économique.

Que votre entreprise soit jeune, en pleine expansion ou qu'elle requiert une

injection de dynamisme nous avons les outils pour sa prospérité:

— le crédit à l'exploitation pour une meilleure marge de manœuvre;

— les prêts à moyen ou long terme pour les projets d'expansion;

— le crédit-bail pour l'acquisition d'équipement;

— la gestion de trésorerie pour l'équilibre et la santé de votre entreprise;

— les services à l'import-export pour vos projets

d'expansion commerciale à l'étranger.

En plus de vous offrir une gamme complète de services, nos directeurs de comptes commerciaux vous garantissent un service sur mesure. En affaires, ça compte.

Venez rencontrer un de ces spécialistes à la succursale de la Banque Nationale de votre choix.

Les prêts commerciaux de la Banque Nationale, faites-en... VOTRE FORCE.

VOTRE FORCE
BANQUE NATIONALE
DEPUIS 125 ANS

J'AURAI DONC DÛ PRENDRE LE TRAIN!

La prochaine fois que vous vous offrirez un petit voyage, prenez le train VIA... et prenez vos aises! Pour tout renseignement et réservations, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA Rail au: 871-1331. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour. Bon voyage!



MONTRÉAL-QUÉBEC

- 40% de rabais sur le tarif de base avec les tarifs d'excursion VIA aller et retour le même jour.*
- Voyagez en tout confort grâce aux trains Rapidos.
- La Première classe VIA 1, un grand classique à votre portée.

* Certaines conditions s'appliquent



Le PQ est hypocrite, dit Bourassa

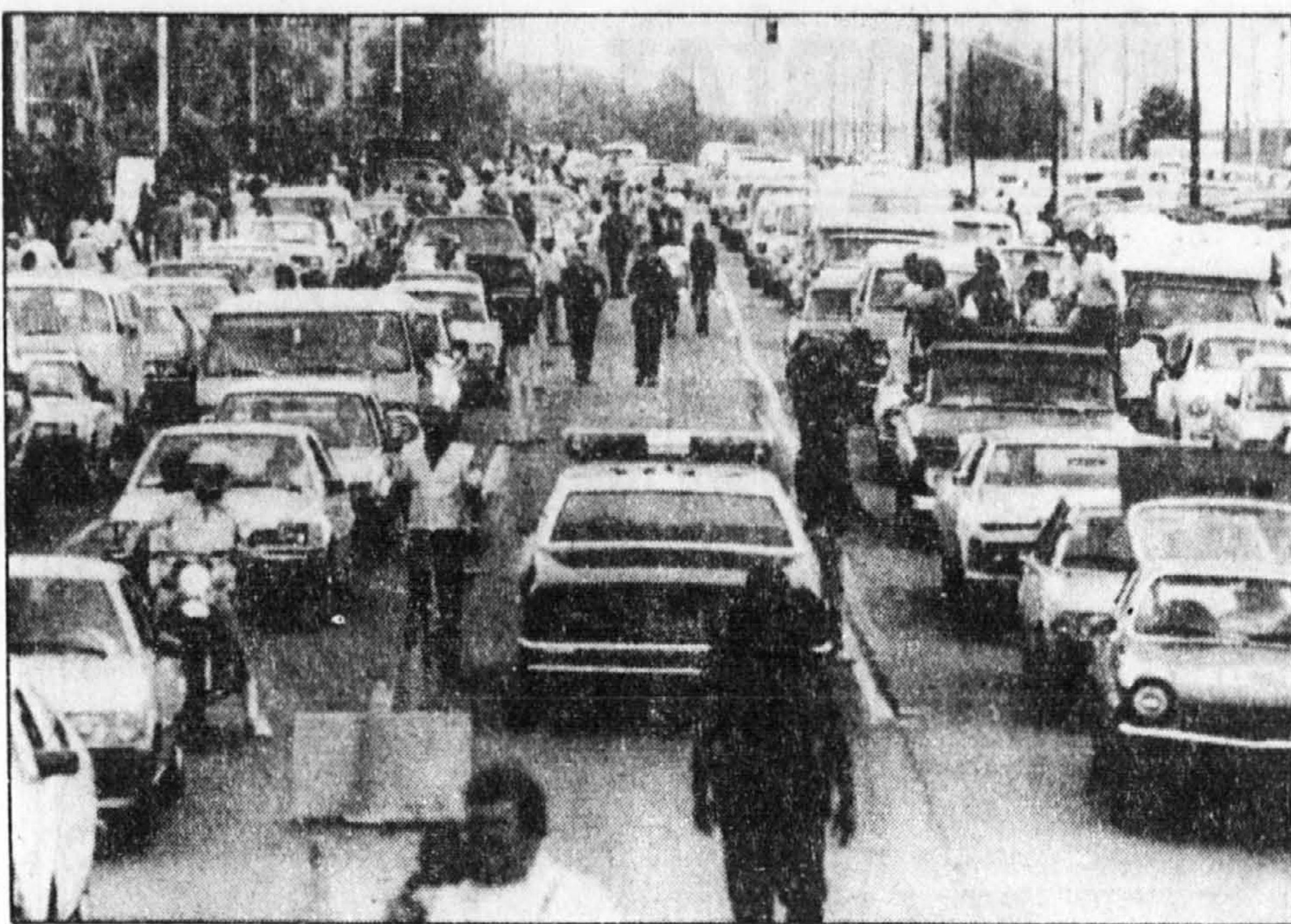
■ SAINT-HYACINTHE (PC) — « L'hypocrisie politique du Parti québécois maintient le Québec dans un climat d'instabilité économique », a lancé hier le chef du Parti libéral Robert Bourassa, devant plus de 500 participants au colloque du PLQ de la Rive-Sud de Montréal.

M. Bourassa a accusé le PQ de jouer sur deux tableaux. « En parlant à la fois d'indépendance et de fédéralisme, en jouant sur l'ambiguïté et sur l'équivoque, le PQ succombe à la tentation de l'hypocrisie. »

« À chaque approche d'élections, comme en 76 et en 81, le PQ atténue le débat sur l'indépendance pour se rapprocher du fédéralisme. Mais dès que l'élection est passée, il ressort son option et cherche à paralyser le fonctionnement du fédéralisme », a déclaré le chef libéral, pour qui cette « duplicité » nuit considérablement à l'économie de la province.

**15 000
personnes
pour
300
emplois**

Tôt hier matin, des autos et des camions ont fait la queue sur des kilomètres de distance le long des rues du port de San Pedro, à Los Angeles, au moment où près de 15 000 personnes voulaient offrir leurs services dans le but d'obtenir l'un des 300 emplois de débardeurs que l'on offrait pour la première fois depuis trois ans. Les véhicules avaient commencé à faire la queue dès vendredi après-midi. Hier matin, la file, qui occupait deux voies, s'étendait sur près de 16 km. Le syndicat des débardeurs s'était installé dans un cinéma de plein air pour remettre les formulaires de demande d'emploi.



Les Canadiens devront faire des sacrifices pour les chômeurs, dit le Conference Board

SONDAGE GALLUP

Les gouvernements interviennent trop dans la vie privée

Actuellement trois Canadiens sur cinq croient que le gouvernement fédéral intervient dans la vie personnelle des gens à un degré plus avancé qu'il y a dix ans. Cette proportion est cependant plus faible qu'en 1978 (69 p. cent) et il y a dix ans (64 p. cent).

Et encore moins de Canadiens (43 p. cent) croient actuellement que le degré d'influence du gouvernement sur la vie du Canadien moyen est trop forte, comparativement à 51 p. cent, en 1978. En 1974 cependant, il y avait encore moins de Canadiens (38 p. cent) qui croyaient que le gouvernement avait trop d'influence sur leur vie.

Les questions posées étaient les suivantes :

« Croyez-vous que le gouvernement fédéral a affecté la façon de vivre du Canadien moyen sur une plus grande échelle ou sur une plus petite échelle qu'il y a 10 ans ? »

« Croyez-vous que le niveau d'influence que possède le gouvernement fédéral aujourd'hui sur la façon de vivre du Canadien moyen est trop élevé, trop bas ou tout simplement normal ? »

	Dans l'ensemble		
	1984	1978	1974
Influence sur le mode de vie			
Plus forte	60%	69%	64%
Moins forte	12	10	7
Semblable	14	13	12
Sans opinion	14	9	17
Niveau de l'influence actuel			
Trop élevé	43	51	38
Trop bas	16	9	9
À peu près juste	30	30	36
Sans opinion	12	10	17

À noter que le total des pourcentages peut ne pas être égal à 100 à cause de l'élimination des fractions.

Chaque année, le sondage est fondé sur environ 1 000 interviews, à domicile, de personnes 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

TORONTO (d'après CP) — Le président du Conference Board du Canada appuie la suggestion de l'Association canadienne de la santé mentale, voulant que les Canadiens sacrifient une partie de leurs emplois et de leurs revenus aux chômeurs, afin d'éviter un désastre social.

Le Conference Board, a signalé M. James Nininger, samedi, au cours d'une interview, s'apprête à lancer une étude de \$800 000 sur les sujets controversés du partage d'emplois et des programmes de supplément de revenu.

L'Association canadienne de la santé mentale dévoilait presque en même temps un rapport prédisant une recrudescence des crimes, de la violence et de la dépression morale, à moins que la société ne soulage le problème majeur du chômage en multipliant le nombre de programmes d'emplois partagés.

M. Nininger qualifie de sensées les prévisions de l'association. Il estime impossible, désormais, de créer le plein emploi en recourant à des moyens traditionnels.

CETTE SEMAINE À PLACE BONAVENTURE

GALERIE DES BOUTIQUES

Les marchands de Place Bonaventure vous invitent à découvrir les toutes dernières nouveautés de la saison automne-hiver '84-'85 dans les nombreuses boutiques de mode et d'accessoires... les couleurs chaudes de l'automne vous sont offertes dans des styles et coupes variés pour femmes, hommes et enfants.

HALL D'EXPOSITION

Troisième salon international des vins et spiritueux/Salon des plaisirs de la table. Dégustation de vins - Concours international de vins, congrès de la presse gastronomique - Ateliers et débats. Avec la collaboration de la Société des Alcools du Québec.

Professionnels: 25 sept.
Ouvert au public: 26-30 sept.

Place Bonaventure

UN VOYAGE DE 14 JOURS

La reine arrive en terre canadienne

MONCTON, N.-B. (PC) — La reine Elizabeth et le prince Philip arrivent aujourd'hui à Moncton où ils entreprennent un voyage de 14 jours au Canada.

Plusieurs sont tentés de comparer ce voyage à celui du souverain pontife, mais les responsables du Nouveau Brunswick, qui sont ravis que la reine et le prince aient choisi leur province comme lieu d'arrivée au pays, s'empressent d'expliquer la différence entre une visite royale et celle d'un pape.

« La venue du pape constitue une expérience unique dans une vie, mais je m'attends à ce que la reine revienne à plusieurs reprises au Canada », a souligné le premier ministre de la province Richard Hatfield.

La visite royale au Nouveau-Brunswick sera également plus longue que celle de Jean-Paul II, qui n'a passé que sept heures à Moncton. La reine et le prince Philip demeureront trois jours au Nouveau-Brunswick, ils séjourneront à Moncton et se rendront dans plusieurs autres villes.

La visite royale coïncide avec le bicentenaire de la province. M. Hatfield a indiqué que le dévoilement des nouvelles armoiries du Nouveau-Brunswick va constituer l'événement majeur du séjour royal.

Les responsables refusent de révéler le coût de cette visite. La suite royale à l'hôtel Beauséjour est dotée de lignes téléphoniques privées, les rues ont été réparées et la ville s'est fait faire une beauté. Mais il ne semble pas que tous ces préparatifs aient entraîné un grand remue-ménage.

Un des responsables de l'organisation a expliqué : « Nous connaissons les coûts après la visite. Selon moi, il ne conviendrait pas d'en parler avant le départ de la reine ».

Résultats

Lotto		Prochain		2 900 000,00\$			
6/49		GROS LOT		opérateur			
Date	22-09-84	4	11	12	16	36	43
6/6	0	1 371 128,20\$		no		30	
5/6+	4	129 495,40\$		complémentaire			
5/6	254	1 559,40\$					
4/6	14,596	52,20\$				Ventes totales	
3/6	261,928	10,00\$				12 591 626,00\$	

La Quotidienne

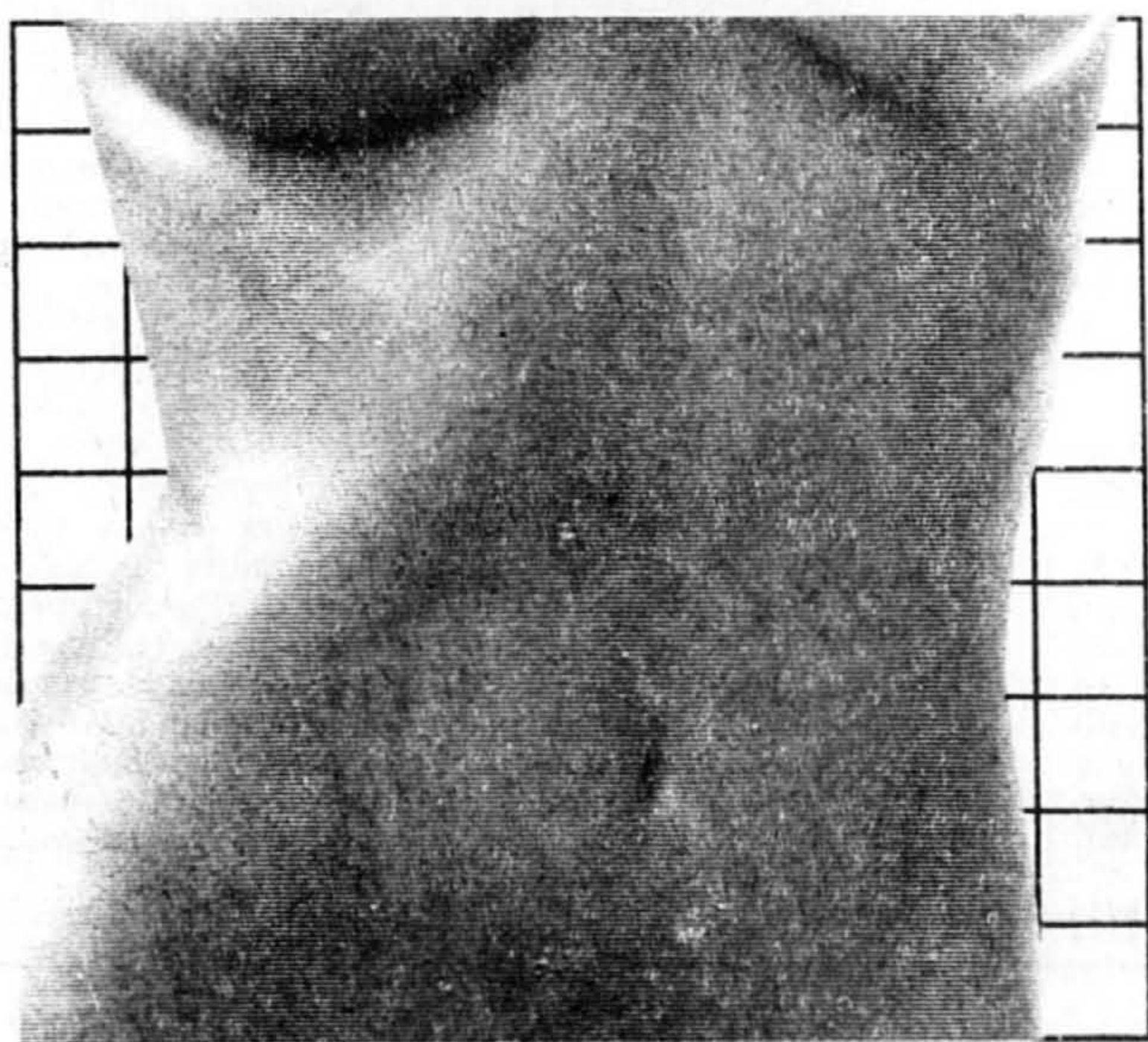
Semaine du 17-09-84

3	L	M	M	J	V	S
	985	452	367	720	496	097
4	2515	9749	0582	3579	6740	2314

La SUPER à Radio-Québec
Dernier dimanche du mois
entre 20 h 30 et 22 h 00

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La taille



signé:
Centre de conditionnement
Nautikus®

Amincissez et raffermissez votre taille. Et toute autre partie de votre corps. Augmentez votre capacité cardio-respiratoire. En un temps record. À votre rythme. Aux heures qui vous conviennent. Au Centre de conditionnement Nautikus de votre choix. Il y en a un près de chez vous ou près du bureau. Nos conseillers et conseillères sont spécialisés. Attentifs. Humains. Avec eux, laissez-vous guider personnellement vers la forme au maximum.

*La forme
au maximum®*

Essai gratuit sur rendez-vous

**Centre de
conditionnement
Nautikus®**

ANJOU
Régional Québec
7777, Metropolitain est
352 1481

BROSSARD
Régional Plus
1870, Panama
6 2 9883

CENTRE-VILLE
1225, rue Catherine ouest
586 1953

LASALLE
Régional Québec
6202, Steveling
306 6300

LAVEL
Centre Sportif
L'Assommoir Laval
3288, Autoroute Laval
681 6455

LONGUEUIL
Club de Tennis intérieur
de Longueuil
850, Côte de Lenoir
674 0286

REPENTIGNY
Club de Tennis
de Repentigny
140, Boulevard
582 0961

ST-LAURENT
Cité de L'Assommoir Club
850, Côte de Lenoir
739 2289

VILLE MONT ROYAL
Centre d'activités Recreatives
Nouvelles résidences
541 1553

AVEC MISE ✓ ÉCLAIR ÇA PREND 3 SECONDES!



Vous jouez déjà au 6/36
et au Lotto 6/49?



Vous n'avez jamais joué
parce que le choix de vos numéros
vous semble compliqué?

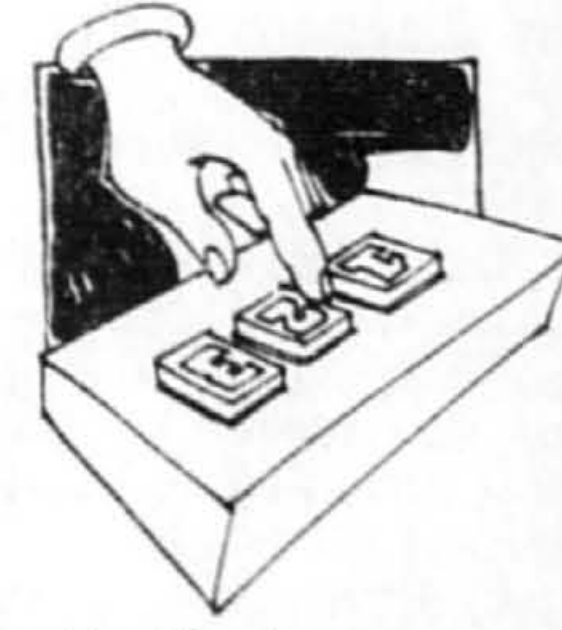


UN INSTANT!

Grâce à MISE-ÉCLAIR vous pouvez participer au 6/36 et au Lotto 6/49... sans remplir une fiche de sélection et sans même choisir vos numéros.



Vous n'avez qu'à dire à votre détaillant la somme que vous voulez miser au 6/36 ou au Lotto 6/49 avec MISE-ÉCLAIR.



Votre détaillant presse 3 touches sur le clavier de son terminal et... BZZZT... vous partez avec vos combinaisons de numéros choisis au hasard.

MISE ✓ ÉCLAIR
SIMPLE ET RAPIDE

Une toute nouvelle façon* de jouer au 6/36 et au Lotto 6/49.

JOUEZ VITE



* Si vous préférez choisir vos propres combinaisons, la fiche de sélection est toujours disponible.

Quelques coupures en quelques jours

Les nouvelles d'Ottawa sont encourageantes. Moins d'une semaine après l'avènement du nouveau régime, quelques-uns des changements promis commenceront à se produire. Le gouvernement prend en effet quelques décisions significatives qui confirment ses orientations:

- 1 — Il vient d'éliminer la Société fédérale des paris sportifs, entreprise insensée qui n'aurait jamais dû naître.
- 2 — Il abolit le Centre d'information sur l'unité canadienne, organisme de propagande qui n'a sans doute jamais réussi à détourner un seul souverainiste de son idéal indépendantiste.
- 3 — Il a suspendu jusqu'à nouvel ordre l'activité de trois sociétés: la Société immobilière de Mirabel, la Société du Vieux-Port de Québec, la Société du Vieux-Port de Montréal. Le gouvernement doit procéder à un examen plus poussé du fonctionnement et du rôle de ces organismes avant de statuer définitivement. C'est une décision qui ne comporte pour l'instant aucune condamnation, encore que certaines accusations portées contre la Société du Vieux-Port de Québec soient pour le moins troublantes.
- 4 — Il ne s'engage pas à renouveler les accords de financement de Dome Petroleum qui doit encore plus de cinq milliards à ses principaux créanciers. Cette décision ne compromet pas l'équilibre de la société pétrolière qui a réussi à s'entendre avec les banques canadiennes sur l'échelonnement de sa dette. Mais elle libère le gouvernement d'une hypothèque qu'il aurait été contraint d'assumer si Dome éprouvait de nouvelles difficultés. Voilà une décision rassurante pour les contribuables.

En fermant les portes de la Société des paris, le gouvernement s'attaque à l'un des symboles les plus visibles et les plus récents de gaspillage de fonds publics. Déjà, une somme de \$45 millions est à jamais perdue dans cette aventure bêtement orgueilleuse, follement coûteuse (avec un personnel de 673 employés), mal conçue, maladroitement lancée. Le pouvoir central ne devait plus s'engager dans le champ des loteries que le gouvernement Clark avait réservé aux provinces. C'est un engagement que les conservateurs viennent de réitérer. Il fallait abolir sans tarder la société qui, après l'insuccès de Loto-Select Baseball, songeait à s'engager dans le hockey et le football.

Il reste à trouver \$200 millions pour couvrir les frais des jeux Olympiques d'hiver de Calgary en 1988. Les provinces, avec leurs lucratives et nombreuses loteries, devraient faire leur part. Elles s'y étaient engagées en 1979.

Quant au Centre d'information sur l'unité, créé en 1977 pour promouvoir le fédéralisme, il était plus que temps de l'abolir puisqu'il n'aura servi qu'à contrarier et irriter les Québécois de toutes tendances durant sept ans. Une économie de \$16 millions sera ainsi réalisée.

Les décisions touchant les sociétés spécialisées (Mirabel et Vieux-Ports) appellent des explications que le gouvernement n'a pas encore données. C'est pourquoi il s'est borné à les «suspendre». On conçoit bien qu'Ottawa entende limiter ses dépenses dans les zones portuaires de Montréal et Québec, surtout si elles n'étaient pleinement justifiées, mais on voit mal comment il pourra régler son contentieux avec les expropriés de Mirabel ou mettre en valeur le territoire acquis dans cette région sans un intermédiaire.

À l'heure où M. Michael Wilson, ministre des Finances, annonce que l'état des finances publiques serait plus préoccupant qu'on le croyait, il faut s'habituer sans tarder aux coupures, celles qui s'imposent à l'évidence, mais aussi celles qui, un peu plus tard, seront plus dououreuses.

Michel ROY

La grande épreuve des Postes

La Société canadienne des postes fêtera son troisième anniversaire en plein dans les négociations collectives avec ses syndicats. Elle sera donc encore bien jeune quand elle devra prouver sa maturité comme société de la Couronne. Pour le gouvernement de M. Mulroney, il s'agit d'une excellente occasion de jauger l'état des relations de travail dans le secteur public. Le président du Conseil du Trésor, M. Robert de Cotret, s'intéressera sans doute au déroulement de ces négociations, mais il devrait s'abstenir d'y participer.

L'importance de ces négociations dépasse de loin le cas de la Société des postes. Il s'agit des premières négociations dans le secteur public fédéral depuis la fin du programme de limitation des augmentations de salaires à 6 p. cent puis à 5 p. cent. Aucune loi n'est là pour retenir les syndicats dans leurs demandes. Il sera donc intéressant de connaître les revendications salariales de syndicats qui se sont montrés très militants dans le passé, comme le Syndicat des postiers du Canada sous la présidence de M. Jean-Claude Parrot.

L'inflation a baissé au-dessous de 4 p. cent au Canada et elle pourrait même baisser davantage. Il est ainsi plus facile de lier les augmentations de salaires à une hausse de la productivité qu'à la hausse du coût de la vie. Dans le cas des employés syndiqués des Postes, dont la rémunération annuelle, y compris le temps supplémentaire, est en moyenne d'environ \$28,000, il devrait être possible de maintenir les hausses salariales à un niveau qui ne risque pas de relancer l'inflation.

M. de Cotret devra surtout suivre les négociations pour s'assurer qu'on n'y crée pas un précédent qui pourrait à la longue aggraver le déficit du gouvernement. Il n'y a aucune raison qu'il prenne part directement aux négociations étant donné que la Société des postes a maintenant son budget et ne peut pas faire automatiquement éponger un déficit plus élevé que prévu par le gouvernement fédéral.

En effet, les Postes ont une grande autonomie. Ayant obtenu des augmentations de tarifs postaux, la Société doit maintenant devenir plus efficace, augmenter sa productivité et réduire son déficit à zéro en 1987.

La Société des postes a donc dû prendre des mesures pour améliorer le service à la clientèle et, notamment, devenir plus concurrentielle face à ses rivaux du secteur privé. Dans bien des cas, cela se résume à une augmentation de la productivité du travail. Le président de la Société, M. Michael Warren, a bien compris qu'en mettant l'accent sur la productivité, il ferait surgir des problèmes au niveau des relations de travail. De leur côté, les employés et les syndicats sont loin d'être récalcitrants contre ces changements. Les négociations actuelles sont fort complexes et portent surtout sur des questions qui affectent moins les salaires que l'organisation et les coûts.

La tendance qui ressortira de ces négociations sera ainsi une indication précieuse pour le nouveau gouvernement à deux titres: la pression que les revendications salariales pourraient exercer sur le budget, d'une part, et les difficultés qui peuvent se présenter dans une plus grande autonomie des sociétés de la Couronne et leur éventuelle privatisation, de l'autre. Le gouvernement devra éviter d'intervenir directement pour ne pas troubler cette image.

Frédéric WAGNÈRE

DANS L'FOND, CETTE SOUVERAINETÉ, C'EST QUOI AU JUSTE ?

C'EST CLAIR... DES FOIS ON S'EN SERT, DES FOIS PAS. C'EST COMME LE KETCHUP. MAIS, QUE SERAIT LE PARTI SANS SON OPTION ? UN BIGMAC SANS CORNICHON... UNE SAUCISSE SANS SA PEAU... UN STADE SANS SON TOIT... UNE CARICATURE DE MOI SANS CIGARETTE. LE PARTI REPOSE SUR SA POUTRE MAÎTRESSE COMME UNE CÔTELETTE SUR SON GRIL DE B.B.Q ! (QUAND ELLE SERA À POINT, RESTERA PLUS QU'À LA DÉGUSTER. FERMEZ LA PARENTHÈSE ET OUVREZ LES FENÊTRES À CAUSE DE LA BOUCANE.) MERCI. C'EST-TU CLAIR ?!



POURQUOI IL EXPLIQUE PAS LA SOUVERAINETÉ AUX CHINOIS !



(Droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

L'uniforme ne fait pas la stratégie de défense

À la veille du départ du premier ministre canadien vers les États-Unis, il convient de se demander, au seuil de la rencontre Reagan-Mulroney, si le Canada est en voie d'acquiescer une véritable stratégie militaire cohérente. La déclaration récente du nouveau ministre de la Défense, M. Robert Coates, ne pourrait guère nous éclairer là-dessus.

Homme de droite, farouchement unilingue, M. Robert Coates, à titre de président du Parti conservateur, s'était illustré par son sabotage continu des initiatives de son chef, M. Joe Clark. Est-ce pour récompenser cet allié objectif que M. Mulroney lui a octroyé l'important portefeuille de la Défense? Chose certaine, le ministre Robert Coates trouve une façon bien littérale d'annoncer ses couleurs: il affirme son intention de redonner aux trois secteurs des forces armées canadiennes leur uniforme distinctif.

La formation d'un nouveau gouvernement comporte souvent sa part de déclarations précipitées et cocasses. Mais, cette fois-ci, tombant en pleine austérité budgétaire, la préoccupation des uniformes distinctifs peut à bon droit faire rager des millions de contribuables. Et, pour tout dire, en matière de défense, le Canada paraît confronté à de bien plus graves priorités.

Au moment de rencontrer

son principal allié militaire, le Canada possède-t-il une vision globale de sa politique de défense ou se laisse-t-il simplement voguer à la dérive des conditions que lui impose son puissant voisin? La première déclaration retentissante du ministre Robert Coates laisse croire qu'il place la coquetterie bien avant la substance.

Lors de l'unification des forces armées en 1968, des efforts bénéfiques étaient recherchés par le ministre libéral de la Défense, à l'époque, M. Paul Hellyer. Il désirait instaurer une administration commune aux trois services, de manière à réduire les chevauchements et à accroître l'efficacité. Ces avantages doivent être soigneusement préservés.

Là où le concept d'unification contenait une bonne dose de sottise, c'est lorsqu'il s'agissait d'affubler la marine, l'aviation et l'infanterie d'un uniforme commun, c'est-à-dire vert foncé, différent des couleurs traditionnelles des trois services.

On réussit, de cette manière, à mécontenter tout le monde, sans tenir compte d'un phénomène propre aux organisations militaires: la solidarité, au sein d'un groupe, est renforcée par la fierté d'arborer des couleurs et décorations distinctives. Le blanc reste un précieux symbole pour les marins tout comme le bleu convient parfaitement aux pilotes.

Revêtus d'un invraisemblable costume vert, nos marins font certes sourire les équipages d'autres pays d'Occident. Rares aussi sont les coins du monde où les militaires des trois secteurs peuvent aussi facilement être confondus avec des pompistes d'une station d'essence. Mais les Canadiens ont vécu avec cette incongruité pendant seize ans et peuvent fort bien s'en accommoder encore. Afin que l'accent soit mis sur autre chose de plus important.

Interrogés en fin de semaine à la télévision, des militaires d'âge moyen réclamaient le retour de l'uniforme distinctif tandis que de plus jeunes recrues y voyaient un gaspillage et souhaitaient plutôt un renouvellement des armes et de l'équipement désuet. Sans doute ces derniers manifestaient-ils une conception plus moderne du service militaire, des réflexes mieux adaptés aux besoins de la période actuelle.

En campagne électorale, M. Brian Mulroney promettait d'accroître les effectifs de l'armée et de faire passer le budget de la Défense de \$8,8 milliards cette année à \$9,7 milliards l'an prochain. Selon lui, le Canada ne remplit pas suffisamment ses obligations envers l'OTAN. Mais, ici, tout dépend du point de vue qu'on adopte.

De tous les ministères fédéraux, la Défense demeure le plus coûteux, par l'effet combiné des salaires et des équipements. En 1981-82, par exemple, la Défense coûtait \$790 par famille canadienne. Perçue d'un autre angle, la contribution du Canada à l'OTAN paraît substantielle: le Canada reste l'un des deux seuls parmi 16 pays signataires du traité à déployer ses troupes en permanence en pays étranger. Il se classe cinquième pour la contribution en argent et en personnel au très important programme des avions de détection-radar AWACS.

Ne serait-il pas opportun, pour que le Canada cesse de dépendre du bon vouloir du Pentagone, qu'Ottawa se débarrasse des essais de fusées nucléaires américaines Cruise, tout en maintenant une armée conventionnelle de meilleure qualité? L'accent pourrait alors être mis sur la protection du territoire canadien, sur la défense civile, sur les missions de paix internationales et ponctuelles.

Ailleurs dans le monde, les citoyens ont une idée des options militaires de leur gouvernement. Parfois même, ils les élisent pour leur position sur la question nucléaire. M. Mulroney ne peut laisser les Canadiens dans le noir sur ces importantes matières et doit susciter une réflexion de son gouvernement.

BILLET

Parabole...

Supposons un instant que Jésus-Christ ait choisi un autre moment historique et un autre lieu pour venir au monde... Supposons le sud des États-Unis, à l'époque «bénie» des grandes plantations...

Un jour, un esclave noir (appelons-le Marius) trouve un nouveau-né blanc au beau milieu d'un champ de coton (évitons au Messie l'humiliation de naître d'une femme. Il n'y a d'ailleurs aucune femme dans cette parabole.). Il le recueille, le nourrit, veille sur lui et, un beau jour, une colombe lui apparaît et lui annonce que cet enfant est le fils (blanc) de Dieu (blanc aussi, bien sûr). Rempli d'émotion, Marius répond sans hésiter: «Je suis l'esclave du Seigneur. Qu'il soit fait selon Sa volonté.»

Une grande affection lie rapidement l'enfant Jésus à Marius, qui prend soin dans sa case avec un dévouement et une abnégation exemplaires, même pour un esclave; jamais une plainte ne sort de sa bouche.

Un jour, Jésus annonce qu'il va commencer sa vie publique et quitter Marius. Celui-ci acquiesce avec résignation et ne tente pas de le retenir.

Jésus part diffuser son message de paix et d'amour de par le monde. Pour le seconder, il recrute douze collaborateurs, tous des Blancs. C'est compréhensible à l'époque, car un Noir qui aurait eu la prétention de prêcher à des Blancs aurait vite été lynché.

Maintenant, laissons passer le temps. Quelques siècles se sont écoulés, et la société américaine a évolué. Bien sûr, les Noirs y sont encore victimes de discrimination dans les faits et ils continuent à être secrètement méprisés, mais on n'ose plus affirmer ouvertement leur infériorité. Le racisme existe encore, mais il est camouflé.

Sauf dans l'Eglise, importante institution fondée par Jésus et sa douzaine d'amis blancs. On continue à y pérorer sur la différence de «nature» et de «vocation» entre les Noirs et les Blancs. Le successeur de Jésus-Christ affirme sans ambages qu'il ne peut y avoir de prêtre noir, étant donné que le Messie était blanc et les douze apôtres aussi. Lui et ses lieutenants acceptent cependant, voire réclament, la participation des Noirs à l'Eglise, mais à un échelon inférieur: «Les Noirs doivent s'impliquer dans l'Eglise, mais à

leur niveau. Qu'on ne leur demande pas ce qu'ils ne peuvent pas faire! Si on remet tout entre les mains des Noirs, l'Eglise va s'écrouler en peu de temps. S'ils veulent jouer aux Blancs, c'est leur affaire. Sommes-nous obligés de céder? (Le père Edmond Robillard, L'Actualité, sept. 1984). Aux Noirs récalcitrants, le haut clergé réplique: «Quand un Noir me dit qu'il voudrait être prêtre, je lui dis que j'aimerais être Marius. Je céderais mon poste pour avoir les privilèges de Marius. On oublie que le sacerdoce est avant tout le don de soi pour exercer un ministère qui n'est pas facile». (Le cardinal Léger, La Presse, 1er septembre 1984). Certains Noirs, tous de mauvais sujets, agressifs et frustrés, n'acceptent pas cet apartheid. Mais ce sont eux qui ont tord de ne pas reconnaître la «divine» légitimité de cet ordre établi. Un autre prêtre les exhorte à rester à leur place: «Moi j'inviterais les Noirs à la réflexion, à l'étude et au dépassement de cette culture inférieure que la société, et non pas culture inférieure que la société, et

non pas l'Eglise, leur a léguée. l'Eglise, leur a léguée. Quand ils auront réfléchi, étudié et prié autant que les Blancs, là on reprendra la discussion» (Monsieur Cimichella, L'Actualité, sept. 1984).

Malgré tout, le pontificat suprême, bon enfant, décide, pour apaiser les Noirs qui s'impatientent et leur montrer le droit chemin, de béatifier un des leurs: l'Oncle Tom. Quand un journaliste lui demande ce qu'il pense des Noirs qui combattent le racisme, il réplique, en arborant son plus beau sourire papal: «Mais l'Eglise a toujours défendu les intérêts des Noirs. Pensez à Marius!». Et les journalistes, la plupart des Blancs, sourient d'aise. En voilà un au moins qui sait encore remettre ces Noirs enquiquinés à leur place, et avec douceur et majesté avec ça...

Là finit (ou commence) la parabole. À chacune et à chacun de propager la bonne parole.

1 Propos du pape Jean-Paul II aux journalistes, le 9 septembre 1984, rapportés à la radio de Radio-Canada le 10. «Mais l'Eglise a toujours été féministe. Pensez à la vierge Marie!»

Marie SAVOIE

Réflexions d'un voyageur à son retour du Proche-Orient

Professeur à l'Université du Québec à Montréal, l'auteur vient d'accomplir en Israël et en Égypte un voyage d'information dont il rend compte ici.

J'ai tenu, avant de quitter Israël (où j'effectuai un voyage d'information) et afin de me faire une idée encore plus complète de la situation, de partir en autobus de Tel-Aviv au Caire, en traversant tout le Sinaï. Je partais pour trois jours: j'y suis resté 16!

C'est que l'Égypte ce n'est pas seulement Le Caire.

L'Égypte, c'est aussi Alexandrie, l'un des ports les plus importants de la Méditerranée, c'est El Alamein (avec son musée de guerre: c'est là que Rommel établit son Quartier Général — à l'oasis de Siwa), c'est Sidi Abdel-Rahman, c'est Matruh (pas loin de la frontière libyenne), c'est Port-Saïd, Suez et Ismailia (sur le fameux Canal de Suez), et plus au sud, en Haute-Égypte, à quelque 900 km du Caire, Luxor et ses temples, Assouan et son haut-barrage (construit par les Soviétiques, de 1960 à 1972, date de la mise en service des premiers groupes), et enfin, la majestueuse Abu-Simbel, à 50 km seulement du Soudan, avec son temple de Ramses II et ses quatre colosses assis, à l'effigie du roi.

Partout où je suis allé j'ai posé les mêmes questions: à l'homme de la rue, dans les restaurants, dans les trains et autobus, partout. Le résultat n'est guère prometteur, hélas, pour la consolidation de cette drôle de paix israélo-égyptienne.

On m'avait dit, avant de quitter Tel-Aviv: si tu veux aller en Égypte d'ici, dépêche-toi, parce que dans quelques temps, la frontière de Rafia (dans le Sinaï) sera sans doute fermée. L'ambassadeur d'Égypte était d'ailleurs déjà appelé au Caire, au moment où je demandai mon visa aux services consulaires égyptiens de Tel-Aviv. C'est que la situation est loin d'être brillante. Et elle le sera de moins en moins tant que le gouvernement de Jérusalem s'entêtera à continuer à autoriser les implantations en Cisjordanie occupée et à refuser de s'asseoir à table avec les dirigeants de l'OLP.

Des votre entrée en Égypte, d'ailleurs, une fois le contrôle israélien passé, vous sentez qu'on vous tolère en Égypte, plus qu'on ne vous accepte. Et encore, on vous tolère tout juste. Qu'on vous fouille partout, passe encore... mais pourquoi ce ton sec de la part des douaniers et des policiers? Je demande, d'autant plus que je connais l'âme généralement fort généreuse des Égyptiens. On me répond: «Nous, on fait notre boulot, un point c'est tout. Nous ne sommes pas un comité d'accueil».

Bien. Premier arrêt, à Ismailia, dans un restaurant qui a l'habitude, semble-t-il, de recevoir ceux et celles qui passent par cette drôle de frontière. Même sécheresse de la part du personnel. Et surtout: mêmes regards hostiles. Je dirai même: avec un brin de mépris. Même chose et même attitude à l'hôtel où on vous débarque. Seuls

quelques hôtels du Caire reçoivent les Israéliens: ce seront d'ailleurs les seuls hôtels où sont affichés au mur quelques renseignements pratiques en hébreu. Le drapeau israélien ne flottera nulle part, pendant toute la durée de mon séjour là-bas, entre ceux de la France et des États-Unis dans les grands hôtels et sur les places publiques. Seule la compagnie d'aviation El Al — israélienne — a planté son officine dans un quartier reculé du Caire, Zamalek. Pour y entrer, d'ailleurs, vous êtes protégé par un soldat, qui vous «monte» au premier étage, où le personnel — égyptien — vous reçoit très froidement. C'est alors que je décidai, en compagnie d'un Israélien et d'un Palestinien arabe de Nazareth (recontrés dans le bus), et qui parlaient tous les deux un excellent arabe, de prolonger mon séjour en Égypte, mais sans «escorte» et «tours guidés» spécialement arrangés pour les Israéliens.

Et là, je découvris, ravi, la vraie Égypte et les vrais Égyptiens: peuple on ne peut plus affable, décontracté, rieur — même dans la misère la plus noire — et surtout généreux et hospitalier. C'est qu'ils sont chez eux, par! Misérables, parfois, «crados» souvent, mais libres et heureux de respirer un air qui leur appartient. Et je vis soudain la différence — frappante — avec le palestinien arabe d'Israël: ce dernier est de toute évidence plus riche, plus aisé, il s'habille mieux, il a sa bagnole, mais il y a aussi dans son regard une lueur qui ne trompe pas: l'humiliation de ne pas se sentir chez lui, le sentiment d'être trôné, voire mutilé de quelque chose d'essentiel à sa vie: la liberté et la dignité. L'Égyptien, lui, n'a pas ce regard furtif: il a le regard gouailleur, le verbe haut (et ô combien coloré!) et l'allure fière. Voilà toute la différence: et croyez-moi, elle est de taille.

Alors, que «signifie» la paix, dans ces conditions? Être en paix avec son voisin, ce n'est pas seulement entrebâiller la porte et n'attendre que le moment où, après le café, il s'en retourne dare dare chez lui. On ne peut pas non plus «forcer» la paix dans la tête et la conscience des gens, après quatre guerres meurtrières, juste parce qu'on a signé un bout de papier à un moment donné de l'histoire. La véritable paix commence à la petite école. Malheureusement, la carte d'Israël ne figure pas dans les manuels de géographie en Égypte. À l'emplacement d'Israël, il n'y a souvent rien (oui, rien!), ou alors: Palestine. Le mot «Israël» est encore frappé de tabou dans bien des officines et des institutions publiques. (Comment faire la paix dans ces conditions? D'autant plus que l'Israélien continue d'être mal aimé là-bas, et qu'on commence tout juste à enseigner aux petits enfants qu'un Juif peut très bien ne pas être un Israélien, et surtout qu'il peut très bien ne pas approuver la politique du gouvernement d'Israël. (...))

Conclusion: cette paix égypto-israélienne est factice. Elle ne

repose que sur des sables mouvants. Pour le moment. La paix avec l'Égypte et les autres pays arabes ne se fera que dans le cadre d'un accord global, impliquant avant tout les premiers concernés: les Palestiniens et leur porte-parole évident: l'OLP. Se le cacher est une absurdité.

J'ai terminé mon voyage au Proche-Orient par une «incursion» au Sud-Liban, où je pénétrais par le poste-frontière israélien de Rosh-Hanikra, sur la côte. Je m'attendais, en descendant la colline vers Nakoura — premier village libanais, en bas de la côte — à un poste-frontière libanais. À un drapeau, me signalant mon passage au Liban. Il n'y en a point. C'est que le sud-Liban (jusqu'à Saïda) est non seulement occupé par Israël, mais il est quasiment israélien: on y parle hébreu, on paie en shekels (monnaie israélienne) ou en livres libanaises, comme on veut.

Mais là, la situation est bien plus compliquée qu'en Égypte. Le chauffeur de taxi qui me prit en charge à Nakoura — siège des forces de la FINUL —, et qui me fit longer toute la frontière, côté libanais, jusqu'à Marjeyoun (face à Metulla, en Israël), m'expliqua qu'il ne se passe pas une journée sans voir des familles entières libanaises franchir la frontière, soit à Metulla soit à Rosh-Hanikra, pour aller se réfugier en Israël, qui les laisse passer et leur donne un permis de séjour d'un an, mais renouvelable. J'ai vu sur toute la côte israélienne, du poste-frontière de Rosh-Hanikra jusqu'à Tel-Aviv (compris), en passant par Nahariya, Haïfa et Natanya, des tas de voitures immatriculées au Liban.

Sur la route de Tyr — quelque 32 km au nord de Nakoura —, mon chauffeur m'expliqua, à sa façon, la situation. La population du sud-Liban est considérée comme «tra-

tre» par Beyrouth et tout le reste du Liban, puisque cette population a commis le pire des crimes: celui de passer du côté israélien, et celui de traiter avec l'occupant. Lui-même fut attrapé par les Syriens, il y a quelques années et envoyé en prison dans le nord de la Syrie, sur la frontière turque, où il fut torturé.

L'acte d'accusation? Appartenance tacite au groupe du Major Haddad (maintenant décédé), personnage honni par excellence au Liban, puisque son quartier général était situé à Metulla, donc en Israël même.

Le courrier expédié du sud-Liban vers Beyrouth est bloqué à Saïda, véritable frontière avec le Liban du-dedans: les lettres et colis s'y accumulent depuis des années. Les lignes téléphoniques entre Tyr (et tout le sud-Liban) et Beyrouth ne fonctionnent plus, depuis belle lurette. Ce qui fait que ces gens, qui aiment s'appeler «Libanais libres», vivent pratiquement en ghetto: c'est Israël qui subvient à leurs besoins: nourriture, essence, etc...

«Il n'y a plus de Liban», me diront tous et toutes. La lame à l'oeil. Qu'ils soient chrétiens, sunnites ou chiites. Le ressentiment anti-palestinien est profond: «nous les avions reçus, et regardez ce qu'ils ont fait de notre pays. Ce n'est quand même pas notre faute s'ils n'ont pas payé!» Je leur demande si la solution ne serait pas un État indépendant palestinien à Gaza et en Cisjordanie. La réponse est fulgurante, car nous marchons sur un terrain miné: «Ce n'est pas notre problème! Nous, ce qu'on veut, c'est qu'ils s'en aillent. N'importe où, mais qu'ils quittent notre territoire. À Gaza, en Cisjordanie, à Amman, en Égypte, n'importe où: mais pas chez nous. Plus chez nous!»

Et voilà. La paix dans tout cela? Avnery, les Matti Peled et les Dany Amit ne se multiplient en Israël. Et, je pense que ce n'est pas demain la veille.

Gilbert TARRAB
Professeur à l'UQAM

Aucun rapport avec le conflit judéo-arabe

En tant que membre du conseil d'administration des Associés canadiens de l'Université Ben-Gurion du Néguev j'ai assisté à la plupart des débats de la Conférence internationale sur la lutte contre la faim — «Le Droit de Manger», organisée par notre section de Montréal. Il me semble que notre organisation doit être remerciée d'avoir su démontrer à l'opinion publique canadienne la gravité de ce problème et notre responsabilité à tous vis-à-vis la recherche de solutions. Je peux donc témoigner des tentatives futilites et, je dois dire, généralement assez mal accueillies, de M. Antonius pour politiser la Conférence.

Celle-ci n'avait qu'un seul but: montrer la nature et les dimensions du problème de la faim dans le monde et rechercher des solutions pratiques à ce problème. Elle n'avait rien à voir, ni de près ni de loin, avec la guerre israélo-arabe de 1967 ou avec ses conséquences. Si je me fie aux diverses réactions que j'ai pu observer durant les débats, je peux affirmer sans craindre de me tromper que les efforts de M. Antonius pour relier le conflit israélo-arabe à la Conférence ont été jugés complètement hors de propos par la majorité des participants. M. Antonius lui-même ne peut citer plus de trois personnes qui sont, dit-il, de son avis. Et là encore, ce n'est pas certain, puisque René Dumont a, lors de conversations privées et, à au moins une occasion lors d'une déclaration publique, fait l'éloge des réalisations d'Israël dans le domaine de la production alimentaire et de l'aide aux pays dans le besoin.

Maintes fois, les organisateurs de la Conférence et des partici-

pants ont prévenu M. Antonius de ne pas politiser les débats. À plusieurs reprises et sous des applaudissements approbateurs, les organisateurs et des participants ont cité en exemple à M. Antonius des chiffres et des faits, preuves irréfutables d'une augmentation phénoménale de la production alimentaire et de l'amélioration du niveau de vie des populations que M. Antonius juge «colonisées» par l'Israël. Ces faits et ces chiffres seuls intéressaient la Conférence.

M. Antonius, incapable évidemment de démentir ces faits et ces chiffres, a tout simplement choisi de ne pas en tenir compte et a continué à tenir des propos sans aucun rapport avec les sujets traités. Et il récidive dans sa récente lettre. (Réf.: Tribune libre du 3 septembre, MM. Antonius et Samak). Je ne peux qu'espérer que mon intervention retiennne M. Antonius et incite LA PRESSE à accorder plus de place à la tragédie de la faim dans le monde et à la nécessité de trouver rapidement des solutions.

M. Antonius devrait arrêter d'obscurcir les faits. En tant que fils d'une famille bien connue de Jérusalem, il ne fait aucun doute qu'il sait fort bien que les universités d'Israël sont des institutions privées, indépendantes et sans attaches politiques. Les conseils d'administration de ces universités sont habituellement composés de bénévoles, originaires de partout à travers le monde, qui ne se consacrent qu'à la bonne marche de leur institution. Ces conseils, en tant que groupes, ne réclament aucun pouvoir politique et ne désirent, en aucune façon, se mêler de politique. (...)

Edda GREENSTEIN
Montréal

Encore le festival de Diane Dufresne

Nous n'aimons pas la musique de Diane Dufresne, pas assez pour acheter un disque ou aller la voir en spectacle.

Cependant nous aimons bien Diane Dufresne. C'est une Québécoise qui sort de l'ordinaire, qui vit sa vie comme elle l'entend, qui s'affirme, qui vend surtout son produit à un niveau international. Eh bien bravo!

À propos de la subvention de \$400,000, nous pensons que c'est dommage que le gouvernement n'ait pas ajouté \$300,000 afin que la sono, dans cet iceberg de béton, soit aussi bonne que le concert d'Emerson Lake and Palmer, il y a quelques années.

Puis pour une fois que le gouvernement nous faisait un cadeau, (10 dollars pour un concert ce n'est

pas très cher). Et tant pis pour les artistes qui ont tant critiqué; ils n'avaient qu'à en présenter autant. (...)

Chantale DAGENAIS
Pierre JUNEAU
Montréal-Nord

Subventions pour une garderie, pour un parc, pour un projet, et une autre pour Diane. À quand la fin de ces subventions toutes aussi farfelues les unes que les autres.

Il me semble qu'il pourrait y avoir un système de jury à instaurer afin de mieux déterminer la nécessité de ces subventions tant fédérales que provinciales et même municipales.

Raymond JEAN
Laval-Ouest

Félicitations à Lachine

Monsieur Guy Décaray,

Maire de Lachine,

Je viens de parcourir en vélo, le littoral du lac St-Louis dans votre cité. Soyez félicité de votre réussite dans l'établissement d'un aspect paysagiste extraordinaire. Alliant la splendeur du lac St-Louis aux berges éclatantes de verdure, bien entretenues la promenade se poursuit agréable et même enrichissante. En effet, certains de vos panneaux sur la route nous rappel-

lent les étapes glorieuses et exaltantes des citoyens anciens et contemporains. Particulièrement le musée se rapportant à la traite des fourrures.

Votre piste cyclable est magnifique sauf qu'elle pourrait se prolonger davantage vers Dorval.

Au plan de l'histoire, Lachine mérite d'être de plus en plus connue et explorée.

Yves PELLETIER
Montréal

Le problème de la pollution à Rouyn

M. Adrien Ouellette
Ministre de l'environnement
Gouvernement du Québec.

Nous avons pris connaissance du projet de règlement modifiant le règlement sur la qualité de l'atmosphère et nous désirons apporter des commentaires et propositions qui, à notre avis, répondront davantage aux aspirations de la population en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'environnement à Rouyn-Noranda.

En premier lieu, nous sommes satisfaits d'apprendre que le gouvernement du Québec a enfin choisi d'ajouter des mesures législatives sérieuses aux mesures de lutte aux pluies acides. Il nous apparaît utopique de croire que le seul fait de subventionner l'entreprise Noranda Inc. pour qu'elle entreprenne une étude de modernisation, conduite à des résultats probants étant donné l'attitude de cette dernière face aux responsabilités qui lui incombent au niveau des pluies acides. Pour que les objectifs visés soient atteints, il nous apparaît indispensable que le taux de récupération d'anhydride sulfureux soit fixé dans la réglementation et que les dérogations soient punies de sévères amendes.

Votre première préoccupation en modifiant le règlement est de combattre les pluies acides en réduisant les émissions d'anhydride sulfureux et des oxydes d'azote. La première source d'émission d'anhydride sulfureux au Québec est située à Noranda et rejette environ 550 000 tonnes par année de ce gaz. Cette même source de pollution, responsable des pluies acides, est également responsable d'un sérieux problème de contamination atmosphérique à Rouyn-Noranda qui est encore plus grave au niveau du milieu de travail de la fonderie de Noranda avec toutes les conséquences qui en découlent tant au niveau de la dégradation de l'environnement que de la santé des travailleurs et de la santé de la population. Cette même source de pollution cause des problèmes à trois niveaux distincts et nécessite donc une solution d'approche globale. Une réduction des émissions d'anhydride sulfureux de 50% constitue une solution partielle à la lutte aux pluies acides mais n'épéchera pas les nombreux dépas-

sements des normes horaires à Rouyn-Noranda et n'améliorera pas sensiblement le milieu ambiant des travailleurs de la Noranda.

Nous croyons qu'une solution globale doit inclure un taux de récupération d'anhydride sulfureux suffisamment élevé pour assurer en tout temps le respect d'une norme horaire décente et pour assurer aux travailleurs un milieu de travail sain et sans danger. Le Comité permanent de l'environnement à Rouyn-Noranda (C.P.E.R.N.) recommande donc que le règlement soit modifié (article 91) de telle sorte qu'en ce qui concerne l'usine d'extraction de cuivre à Noranda:

«L'émission des quantités de soufre dans l'atmosphère ne dépasse pas 10% des quantités de soufre contenues dans le fondant à partir du premier janvier 1989.»

Le C.P.E.R.N. recommande également d'autres modifications au règlement applicables à compter du premier janvier 1985:

- Que la norme horaire maximale pour les concentrations d'anhydride sulfureux soit abaissée à 0,25 partie par million;
- Que le taux de concentration horaire d'anhydride sulfureux soit calculé de façon décroissante à toutes les dix minutes;
- Que des amendes importantes soient rattachées à chaque dépassement de la norme horaire;
- Qu'un nombre suffisant de stations d'échantillonnage soit installé pour assurer le respect de la norme horaire sur l'ensemble du territoire;

- Que les opérations de brûlage de matériaux récupérés soient effectuées sous la surveillance permanente d'un inspecteur du Ministère.

Nous croyons que les recommandations énumérées précédemment contribueront grandement à l'amélioration de la qualité de l'environnement à Rouyn-Noranda et nous souhaitons fortement que vous les fassiez voter.

Guy LECLERC
Président du C.P.E.R.N.
Rouyn-Noranda

Est-on trop âgée à quarante ans?

Faits divers: le directeur de l'information de la télévision d'État ne renouvelle pas le contrat d'une annonceuse parce que, dit-il, «il faut rajeunir l'information». L'annonceure en question a 40 ans...

La directrice (doit-on plutôt parler dans ce cas d'un directeur?) d'une revue (Châtelaine) qui prétend servir les intérêts des femmes (et qui titre, en juin dernier, ô ironie, en première page s'il vous plaît, «40 ans, le bel âge») refuse cette première page, après la lui avoir promise, à une comédienne de 40 ans, pour y faire figurer un jeune mannequin, de façon à se situer, par rapport à la clientèle, au même «niveau» que les revues concurrentes (qui n'ont pas elles, soit dit en passant, l'indécence de prétendre servir la cause des femmes).

Cela se passe-t-il dans un pays dit sous-développé, au début du siècle? Non, nous sommes à Montréal, en 1984. Quand on pense qu'il se trouve encore des gens pour affirmer que le «combat» féministe est dépassé, que les femmes, aujourd'hui, peuvent occuper sans difficultés tous les emplois qui leur

plaisent, au même salaire et avec les mêmes avantages que les hommes!

Nous sommes quelques-unes et même quelques-uns, en tout cas, à trouver ces gestes révoltants et à refuser de les passer sous silence. (...)

Hélène MARTIN
Lyne LAVOIE
Michel P. VACHON
François GOULET
Denise CHOUINARD
et 29 autres cosignataires

Le départ de madame Louise Arcand me révolte et me fait perdre toute ma crédibilité envers Radio-Canada. Vous avez posé là un geste totalement dépourvu de maturité et d'humanité. (...)

J'aime bien voir les femmes prendre leur place. Je considère qu'être annonceur à Radio-Canada requiert des qualités que j'ai trouvées chez peu de femmes encore. Mais Louise Arcand, à 40 ans, m'avait conquise entièrement. (...)

Yolande BOURGEOIS
Montréal

L'extension du métro dans l'est de l'île

M. Jacques Léonard
Ministre des Transports
Québec

Dans une lettre adressée à M. Pierre DesMarais II le 7 août 1984, le Comité du transport de Rivière-des-Prairies lui demandait de mettre fin au débat qui dure depuis plus d'un an au sujet du développement du métro dans l'est de l'île de Montréal.

Etant donné que nous n'avons reçu aucune réponse de sa part, nous vous prions de faire pression au Conseil des ministres afin qu'une décision soit prise prochainement au sujet de la réalisation du métro de surface ligne no 6.

De toutes nos propositions effectuées auprès de la CTCUM, seules les demandes d'abribus effectuées il y a un an ont été approuvées (nous savons que ces abribus sont payés par le gouvernement du Québec).

M. Marcel Léger, député de Lafontaine, nous avait aussi annoncé, en mai dernier, qu'un service de pré-métro (autobus articulés) serait inauguré dans les six mois. Auriez-vous l'obligeance de nous informer ou en sont les négociations concernant ce projet?

Monique CREVIER
Relations publiques
Comité du transport de R.-d.-P.

À propos de l'attentat contre un journaliste

Le 8 septembre, on a cherché à effrayer un journaliste en lui tirant dans les pattes. Ce qui valait au lecteur une helle et édifiante encoche de l'éditorialiste: «le journalisme, une vocation aussi exigeante que la liberté elle-même... indépendante des puissances financières... au service de la collectivité».

Bien, nous partageons avec M. Roy le dégoût qu'inspire un tel acte de violence, ainsi que la haute estime du métier de journaliste. Cependant, par souci de cohérence, LA PRESSE se devrait de condamner avec autant de fermeté tout crime contre la personne, journaliste ou pas. En trois occasions au moins vous avez fait montre de laxisme en ne dénonçant pas suffisamment les auteurs d'actes criminels.

— Mai 84, un militaire en folie mitraille à l'Assemblée nationale, le lendemain LA PRESSE montre beaucoup de compréhension à

l'égard des victimes? Point du tout, ses sympathies vont vers l'auteur du crime allant même jusqu'à partager ses motivations;

— juin 84, un tueur pathologique de vieillards et d'enfants, visite ses coreligionnaires à Montréal. La Presse va dans un éditorial cinglant foudroyer ce criminel? Point du tout, elle s'empare et attaque un chef syndical protestant contre cette visite;

— juillet 84, un financier de la Bourse de Montréal, passe à un cheveu de rattrasser le crâne d'un journaliste de Radio-Canada, filmant une manifestation de jeunes affamés. Nous allons avoir droit à une belle tirade sur la liberté de presse? Point du tout, rien. La Presse est coite, pourquoi?

S.V.P. un peu plus de cohérence, de rigueur et de véritable liberté de pensée, seraient appréciées.

Jacques BLANCHETTE
Montréal

LA PRESSE

100 ans d'actualités

LES 23 PERSONNES TUÉES POUR UNE FEMME DONT SON MARI AURAIT VOULU SE DÉFAIRE

QUEBEC, 24 (P.C.) — Un jeune bijoutier de Québec, J.-A. Guay, doit comparaître en cour aujourd'hui (24 septembre 1949), pour être mis en accusation à la suite de la tragédie dans laquelle sa femme et 22 autres personnes ont perdu la vie dans l'écrasement d'un avion, le 9 septembre. La police provinciale laisse entendre que ce sera une accusation de meurtre.

La police provinciale a annoncé tard hier soir qu'elle détient Mme Arthur Pitre comme témoin important, de même que J.-A. Guay, bijoutier de Québec, dans l'affaire de l'accident d'avion survenu le 9 septembre dernier, au Sault-au-Cochon.

Mme Pitre a admis qu'elle a transporté elle-même un mystérieux colis — de la dynamite apparemment — à l'aéroport de Québec et que ce colis a été placé à bord de l'avion en partance pour Baie-Comeau cinq minutes seulement avant l'heure de l'envol. La police précise cependant que Mme Pitre a déclaré qu'elle ne connaissait pas le contenu du colis, qu'elle pensait que c'était une «statue».

En même temps que la police a annoncé les aveux de Mme Pitre, elle a révélé qu'elle a interrogé une troisième personne en cette affaire; une jolie serveuse de restaurant de 26 ans, connaissance intime du jeune et svelte bijoutier.

La femme de 28 ans de Guay est morte dans l'accident



J.-Albert Guay

d'avion. Selon la police, on est en face d'un drame d'amour assassiné d'une police d'assurance de \$10,000. (...)

Guay était recherché en rapport avec la chute de l'avion de la Québec Airways. Des témoins oculaires ont déclaré qu'ils ont vu tomber l'avion après une explosion survenue dans les airs. L'avion a été plus tard localisé sur un flanc du cap Tourmente, à 52 milles de Québec.

Aveux signés de Mme Pitre

L'inspecteur René Bélec a déclaré que Mme Pitre a signé une confession. Elle raconte qu'elle porta un colis à l'aéroport à la demande de Guay, bijoutier de Québec et ancien employé des Canadian Arsenals (fabrique de munitions). Des morceaux de cet engin furent retrouvés dans les débris de l'avion. Le colis était adressé à un nom fictif à Baie-Comeau.

La police explique que la bombe, à en juger par les restes, se composait de sucre de bois, de bouts de ruban gommé, de parties d'horloge et de morceaux de deux bâtons de dynamite. Elle croit que le paquet contenait un

autre explosif disparu, probablement de la nitroglycérine.

Assurance de \$10,000

La police considère que Mme Pitre n'était pas en mesure de préparer la bombe elle-même, mais elle fait observer que Guay est un horloger autrefois à l'emploi d'une fabrique de munitions et que la dynamite provenait d'une quincaillerie locale.

Guay et sa femme — celle-ci était au nombre des passagers de l'avion — avaient connu des difficultés de ménage, selon la police, et avaient vécu séparés plusieurs semaines avant de se réconcilier peu de temps avant l'accident du 9 septembre. De source policière, on apprend également que Guay et sa femme se rendirent acheter le billet d'avion pour Baie-Comeau, deux jours avant la date du départ. Mme Guay prit une assurance de \$10,000 payable à son mari en cas d'accident. Le déboursé pour cette assurance fut de 50 cents.

Tentative de suicide

La police a consacré des heures, tard hier après-midi, à interroger Mme Marie Pitre, à l'hôpital, où elle se remet d'une dose excessive de somnifères. Jeudi soir, cette femme avait essayé de se suicider, à ce que prétend la police.

Mme Pitre a admis, toujours d'après la police, l'achat d'explosifs en vue de la fabrication d'une bombe et son transport dans une boîte de carton à l'aéroport de Québec. (...)



LA PRESSE publiait, le 24 septembre 1959, cette photo de Walter Murphy, âgé de 21 ans, trois jours après qu'il eût subi une opération à cœur ouvert, la 50e intervention chirurgicale du genre effectuée sur 17 hommes et 33 femmes à l'Institut de cardiologie de Montréal. À l'époque, le plus jeune patient opéré de la sorte avait 5 ans, et le plus âgé, 38 ans.

C'EST ARRIVÉ UN 24 SEPTEMBRE

1982 — L'offre patronale aux enseignants québécois implique l'alourdissement de la charge de travail et la diminution de la sécurité d'emploi.

1981 — Le président Reagan procède à des coupures budgétaires de l'ordre de \$13 milliards.

1973 — Décès de José de Castro, économiste et sociologue brésilien.

1970 — Atterrissage au Kazakhstan de Luna XVI qui rapporte les échantillons du sol lunaire.

1969 — L'Ontario décide d'interdire le D.D.T. à partir du 1er janvier 1970. — L'Assemblée nationale nord-vietnamienne choisit Ton Duc Thang pour succéder à Hồ Chi Minh, décédé.

1957 — Le président Eisenhower envoie des troupes à Little Rock et fédéralise la garde nationale de l'Arkansas, devant la violence raciale qui y sévit.

1956 — Un diplomate soviétique, G.F. Popov, est expulsé du Canada pour avoir tenté de se procurer les secrets du CF-105. — Le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis signent un ac-

cord sur l'énergie atomique. 1955 — Le président Eisenhower subit une attaque cardiaque à Denver, où il se trouvait en vacances.

1949 — Laszlo Rajk, ex-ministre des Affaires étrangères de Hongrie, est condamné à mort par un «tribunal du peuple».

1948 — Les Soviétiques organisent des exercices de tir dans les corridors aériens alliés conduisant à Berlin. — Le village de Saint-Mathieu, près de Shawinigan, est détruit par une conflagration.

1947 — La collision du cargo-charbonnier Milverton et du navire-citerne Translake dans le Saint-Laurent, en face d'Iroquois, en Ontario, fait vingt morts.

1945 — Les bouchers déclenchent une grève nationale pour protester contre les rationnements de la viande.

1938 — Don Budge réussit le «grand chelem» du tennis en gagnant le tournoi de Forest Hills.

1918 — Victoriaville est frappée par la grippe espagnole.

GUERRE A L'ALCOOLISME

Plus d'alcool que de pain à Montréal

QUEBEC, 25 — Une grande et mémorable manifestation anti-alcoolique a eu lieu hier soir (24 septembre 1907) au manège militaire. Il y avait une assistance de plus de huit mille personnes et on y remarquait Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Mgr Bruchési, Mgr Bégin, Mgr Emard, Mgr Labrecque, Mgr Brais, Mgr Blanche, préfet apostolique de la côte nord; Mgr McDonald, de Charlottetown; Mgr Mathieu, et le maire de Québec, l'hon. R. Roy, secrétaire provincial, le sénateur Choquette, l'hon. L.P. Pelletier, etc.

La séance était présidée par le juge en chef, sir F. Langelier,

président de la Ligue anti-alcoolique de Québec.

Sir F. Langelier a dit dans son discours que ce n'était pas une campagne de prohibition que celle de la ligue anti-alcoolique. C'était une campagne contre l'abus de l'alcool. Ce que la Ligue anti-alcoolique voulait c'était la réduction du nombre des licences. Le gouvernement pouvait reprendre le revenu perdu en augmentant le montant de la licence. Il a déclaré qu'il était estimé par les statistiques officielles que la consommation des liqueurs fortes représentait dans le pays un gallon par tête, et qu'en plus celle des vins représentait un peu moins d'un gallon par tête, ce qui causait une dépense d'au moins \$54,000,000.

Que de services ne pourrait-on pas rendre à la colonisation et à l'instruction publique avec une telle somme si déplorablement employée. (...)

Mgr Bruchési s'est exprimé avec éloquence. Il a déclaré en premier lieu que l'immense assemblée qu'il avait devant lui était une sorte de témoignage rendu au mérite de la Ligue anti-alcoolique de Québec.

Mgr Bruchési se demande quelle est la raison d'être de la buvette. On en compte 400 dans l'ancien Montréal et 500 dans le «greater Montréal», c'est à peine cependant si on compte cent boulangers dans le vieux Montréal. Ces cent boulangers trouvent le moyen de distribuer à toutes les familles un aliment indispensable, le pain quotidien; pourquoi faut-il qu'il y ait 400 buvettes pour satisfaire une population que 100 boulangers trouvent moyen de soutenir. Pourquoi ne limiterait-on pas le nombre des buvettes au nombre des boulangers? (...)

La «taxe volontaire»: une loterie illégale

par Jean DENECHAUD

Le plan de la ville de Montréal désigné sous le nom de «taxe volontaire» contrevient à certaines dispositions du code pénal et, partant, est illégal.

Telle est la décision de la Cour d'appel rendue hier (24 septembre 1968) sur le renvoi qui lui a été fait par les autorités provinciales concernant la question de savoir si l'exécution du système établi par la ville d'accorder un grand prix de \$100,000, chaque mois, à l'un de ceux qui envoient une contribution volontaire, est légale ou non.

La question posée était celle-ci: «L'exécution du plan de la ville de Montréal, décrit dans l'arrêté ministériel (comme taxe volontaire) et dans ses annexes contreviendrait-elle à quelque disposition du code criminel?»

La réponse des juges de la Cour d'appel a été «oui». La décision est majoritaire: trois juges, les juges Paul Casey, André Taschereau et G.R.W. Owen, déclarent le système illégal, alors que les deux autres juges, le juge Lucien Tremblay, juge en chef de la province, et le juge Edouard Rinfret ont maintenu la légalité du plan.

Le procureur général était représenté en cette affaire par Mes Yves Pratte et Fred Kaufman et Mes Michel Côté et Antonio Lamer représentaient la ville de Montréal.

Grève des télégraphistes

TOUTE une sensation a été créée, ce matin (24 septembre 1917), à Montréal, à la nouvelle que les employés de la «Great Northwestern Telegraph Company» allaient se mettre en grève, aujourd'hui. Et, en effet, à 11 heures précises, cet avant-midi, tous les employés de la compagnie, à Montréal, comprenant opérateurs, jeunes filles, clavigraphes et télégraphistes préposés aux lignes, en tout environ cent quinze personnes, ont quitté l'ouvrage tant aux bureaux généraux de la compagnie, rue Saint-François-Xavier, que dans les bureaux des journaux.

Il en a été de même dans toutes les villes du Canada où la «Great Northwestern Telegraph Co.» a des bureaux, de sorte que la grève est générale.

Cette décision a été prise à la suite du refus d'accepter le jugement du tribunal d'arbitrage, institué il y a quelques mois, pour se prononcer sur les demandes que les employés de la «Great Northwestern Co.» lui ont faites. (...) Le tribunal, après consultation des deux parties, décida que la compagnie devait donner à ses employés l'augmentation demandée, et qui s'élevait de dix à quinze cents. (...)

NDLR — Cette grève prenait une importance capitale à cause de la Première grande guerre.



Page consacrée à la cueillette des pommes et publiée le 24 septembre 1910.

Poursuites au criminel contre Martineau, Talbot et Bégin

par Pierre O'NEIL

POUR la première fois depuis 1892, des hommes politiques de la province seront mis en accusation devant les tribunaux de juridiction criminelle. On traduira en justice, sous des accusations de fraude et de conspiration, trois personnages qui furent des têtes dirigeantes du parti de l'Union nationale et un fonctionnaire du régime qui domina durant près de 20 ans la politique québécoise.

Ce sont MM. Jos-D. Bégin, ex-ministre de la Colonisation; Gérald Martineau, conseiller législatif; Antonio Talbot, ex-ministre de la Voirie; et Alfred Hardy, ex-directeur du service des achats durant la plus grande partie du régime Duplessis, soit

entre 1936-39 et 1944-1960. On sait que MM. Bégin et Martineau furent également respectivement organisateur-en-chef et trésorier de l'Union nationale durant cette période.

Le poste de directeur du service des achats relevait directement dans ce temps-là comme aujourd'hui d'ailleurs du premier ministre.

Un important homme d'affaires de Québec, M. Arthur Bouchard, frère du conseiller législatif Albert Bouchard, sera lui aussi poursuivi sous une accusation de conspiration pour fraude.

Fraude de \$310,000

78 chefs d'accusation impliquant des sommes de \$310,000, tel est le bilan sommaire des nombreux dossiers que compor-

tent les diverses accusations. Toutes ces accusations comportent des actes posés par les accusés entre le 1er juillet 1955 et le 30 juin 1960, soit la période qui fit l'objet de l'enquête de la commission Salvas. On notera que ces années concernent les dernières années du cabinet Duplessis, les cent jours de Me Paul Sauvé et les quelques mois de pouvoir de Antonio Barrette.

Toutes les plaintes ont été portées par M. Georges-R. Marier. On se souvient que M. Marier est celui qui, comme enquêteur spécial, colligea les données qui alimentèrent durant de longs mois les séances publiques de la Commission Salvas.

Ce début de dénouement de la Commission Salvas a éclaté

comme une bombe dans l'atmosphère surexcitée du Vieux palais de justice de Québec hier matin (24 septembre 1963). Manifestement, le secret avait été bien gardé car même dans les milieux judiciaires de Québec on a semblé surpris par le geste.

La poursuite intentée contre M. Antonio Talbot est celle qui a eu le plus grand effet de surprise, d'autant plus qu'il n'était aucunement question de Me Talbot dans les recommandations des commissaires qui ont fait rapport l'été dernier.

En même temps qu'éclatait la nouvelle les journalistes ont dû prendre le parti d'être très circonspects car toute l'affaire est maintenant «sub judice». (...)

Calgary: une tempête de neige provoque plusieurs accidents

■ CALGARY (d'après CP) — Un carambolage impliquant plus de 30 véhicules survenu sur un pont à la chaussée glacée à Calgary est l'un des principaux accidents survenus dans cette ville au cours du week-end, accidents causés par une précoce tempête de neige.

Ainsi, plus de 60 accidents ont été signalés à la police au cours du week-end, et l'on a dû fermer une section de route devenue trop dangereuse en raison des conditions climatiques adverses.

Au moins un décès est directement imputable à la tempête, qui a laissé environ 12 cm de neige au sol, soit plus du double de ce que reçoit ordinairement Calgary en septembre. Merrill Holey, 46 ans, a perdu la vie au moment où le poêle à gaz qui ser-

vait à chauffer la camionnette dans laquelle il vivait a pris feu, dans un quartier du sud-ouest de Calgary.

Pendant ce temps, en Saskatchewan, des équipes d'entretien travaillaient jour et nuit pour rétablir le courant dans diverses localités du nord-est et du centre de la province, où les résidents étaient privés d'électricité depuis 15 heures. Là encore, la tempête a laissé une bonne quantité de neige au sol et entre 10 000 et 15 000 résidents ont été privés d'électricité depuis tard samedi soir jusqu'à hier après-midi.

Dans l'ouest américain, la première tempête de la saison a également fait des ravages, déposant près de 30 cm de neige au Wyoming et fracassant des records de basse température à Boise, dans l'Idaho.



Kasparov et Karpov

LES QUATRE PREMIÈRES PARTIES DU CHAMPIONNAT Les seules ouvertures utilisées: la sicilienne et l'ouest-indienne

■ PARIS (AFP) — Deux semaines de compétition, quatre parties jouées, une victoire — celle du champion du monde dans la 3e partie qui mène par 1-0. Deux ouvertures: la sicilienne (1ère et 3e parties) et l'ouest-

SERGE MAZANKINE

indienne (2e et 4e), tels sont les premiers enseignements du match du championnat du monde entre le tenant du titre Anatoli Karpov, 33 ans, et le challenger Garry Kasparov, 21 ans, les deux meilleurs joueurs du monde.

Cependant, d'autres éléments de poids sont à rappeler dans ce premier survol de cette rencontre au sommet.

Tout d'abord, un certain mystère, sur le fond de ce match — les motifs qui ont poussé Kasparov d'abord, puis Karpov, à demander un «time out», (jour de repos supplémentaire), sur-

tout en ce qui concerne le champion du monde...

Selon des versions incontrôlées, en provenance de Moscou, Kasparov aurait été victime d'un refroidissement, ce qui expliquerait son insuccès dans la 3e partie. Mais 48 heures plus tard, Karpov, à son tour, à la veille de la 4e rencontre, prenait lui aussi son premier «time out». Raison médicale, ou bien geste tactique pour casser le rythme de jeu et de régime de vie de son adversaire? On le saura peut-être un jour...

Sur le plan du choix des ouvertures, on peut d'ores et déjà envisager, sinon affirmer, que la gamme des débuts de l'actuel championnat sera sensiblement autre qu'à Baguio (Philippines) ou à Merano (Italie), où Karpov avait défendu son titre contre Kortchnoi.

Les parties qui suivront, permettront sans doute de donner la réponse à la question de savoir si la fougue na-

tuelle du jeune challenger n'est pas un des facteurs qui l'ont empêché de remporter un premier succès face au champion du monde au cours des quatre premières parties. Certains, avant le match, l'escomptaient, en pensant que le talent du challenger submergerait rapidement la classe du champion du monde. Il y a lieu de rappeler que l'expérience de Kasparov en matière de matches est faible, alors que le tenant du titre est déjà «un vieux routier» dans ce domaine. D'autre part — et les matches précédents de Kasparov l'ont montré — il est relativement lent à se départir d'une certaine émotivité.

Mais cette fois, il a affaire au champion du monde lui-même, dont la classe et le style sont pour un adversaire — fut-il Kasparov — des barrières difficiles à surmonter. Enfin, le problème de l'acclimatation de Kasparov à Moscou est un écueil qu'il a toujours redouté.

Chez les femmes: autre partie nulle

■ MOSCOU (AFP)

— La 5e partie du match pour le titre de championne du monde, qui oppose à Volgograd les Soviétiques Maia Tchibourdanidze (tenante) et Irina Levitina (challenger), s'est soldée dimanche par une partie nulle, annonce Radio-Moscou.

Commencée samedi, cette 5e partie qui avait été ajournée au 41e coup, s'est terminée par une nulle sur la proposition de Levitina, sans que les deux adversaires reprennent le jeu, indique la radio.

Le score est actuellement de 2,5 à 2,5 points. Au cours de la

6e partie, prévue pour

mardi prochain, la te-

nante du titre mon-

dial, Maia Tchibour-

danidze, jouera avec

les blancs.

ENTRETIEN DE L'AUTO GARANTI PAR GOODYEAR



L'ENGAGEMENT DE GOODYEAR

Nous promettons ce qui suit à chacun des clients du Centre Go Goodyear:

- effectuer un entretien professionnel à tous les points de vue
- n'effectuer que le travail nécessaire et autorisé
- retourner toutes les pièces usées
- expliquer et détailler chaque travail effectué
- honorer toutes nos garanties d'entretien à l'échelle nationale

Huile, filtre et lubrification



13⁹⁵

La plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées. Comprend jusqu'à 5 litres d'huile Quaker State 10W30, filtre à huile neuf et lubrification du châssis. Le prix peut varier pour les véhicules diesel.

Garantie de 9 000 km/90 jours

Mise au point de 12 mois GARANTIE

55⁹⁵ 64⁹⁵ 73⁹⁵

Comprend 3 analyses et mises au point additionnelles du moteur sans frais supplémentaires pendant l'année qui suit l'entretien original. Notre entretien garanti comprend la pose de bougies d'allumage neuves et la vérification des systèmes de charge, de démarrage et du moteur.

(Allumage non-électronique: 8,50 \$ en sus.) La plupart des camions légers et des voitures nord-américaines et importées.

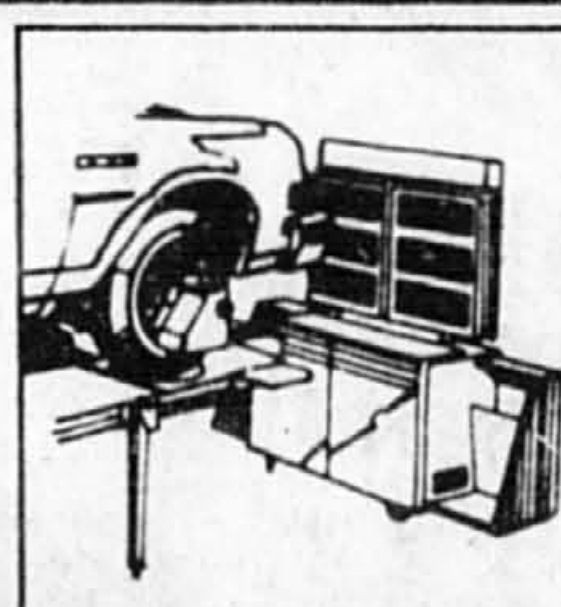
Garantie de 12 mois

Alignement des roues garanti

13⁹⁵

Vérification des quatre pneus. Réglage du cambrage, de la chasse et de la convergence selon les spécifications appropriées. Vérification des systèmes de suspension et de direction. Pièces et entretiens additionnels en sus, si nécessaires. La plupart des voitures.

Garantie de 9 000 km/90 jours



89⁹⁵

La plupart des voitures

Garantie de 40 000 km/24 mois

Entretien des freins avant à disque

Notre entretien des freins garanti comprend la pose de plaquettes de freins avant neuves, le regarnissage des roulements des roues et le ponçage des rotors avant. Nous vérifierons toutes les autres pièces des freins et ferons l'essai sur route du véhicule. Le prix peut varier pour les voitures à traction avant. (plaquettes métalliques de disques: 20 \$ en sus.)

ENTRETIEN LE SAMEDI JUSQU'À 17 HEURES

• De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine.
• Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00.

CENTRES GO GOODYEAR

• Garantie à l'échelle nationale
• Partez le tout à votre compte

MONTRÉAL
5750, chemin Côte-de-Liesse
731-4471
3615, Ontario Est, 527-4364

MONTRÉAL (Centre-ville)
9170, Sherbrooke Est, 353-3662
11, boul. de l'Assommoir Est
849-8031

SAINT-LÉONARD
9255, boul. Lacordaire, 325-3280
VILLE-LASALLE
1870, avenue Dufferin, 363-0632

VERDUN
4000, avenue Verdun, 761-4568

CHATEAUGUAY
104, rue d'Alain, 691-3160

LONGUEUIL
85, boul. Du Roy, 675-3250
DOLLARD-DES-ORMEAUX
4910, chemin des Sources, 686-9332
ST-MICHEL
3845, Jean-Talbot, 779-4294

CENTRES GOODYEAR POUR CAMIONS
ST-LAURENT
1240, montée de Lincée
334-7312
VILLE D'ANJOU
8301, boul. Métropolitain
354-7444

Les entretiens mécaniques peuvent ne pas être offerts par tous les centres Goodyear pour camions

AUCUNE OFFRE
RAISONNABLE
REFUSÉE
sur certains articles.



TOUT DOIT ÊTRE VENDU

AVANT SAMEDI 17 HEURES

VOILE AU VENT liquide son stock de l'été 1984 au prix coûtant. Premier arrivé, premier servi

Description	Prix régulier	Prix de solde de fermeture
Océanite Gulf (déma)	\$1,195	\$ 645
Océanite Standard (déma)	\$1,395	\$ 845
Océanite Morgane (déma)	\$1,595	\$ 945
Sainval S1 (déma)	\$1,195	\$ 495
Sainval S1 (école)	\$1,195	\$ 395
Bic 250 (déma)	\$ 995	\$ 645
Bic 210 S (déma)	\$1,250	\$ 795
Bic 200 SL (déma)	\$1,250	\$ 795
EON (école)	\$1,395	\$ 595
Mistral Bermuda (déma)	\$1,460	\$1,095
Fanatic Rabbit (déma)	\$1,495	\$ 945
Fanatic Cobra (déma)	\$1,595	\$1,045
Fanatic Cat (déma)	\$1,795	\$1,245
Lot de planches (déma-école)	Un seul prix.....	\$ 395
Lot de planches de compétition	Un seul prix.....	\$ 995

Autres soldes de fermeture

Habits isothermiques de votre choix	Jusqu'à \$250	\$ 109
Coupe Standard (4.9, 5.3, 6.0, 6.5)	Un seul prix.....	\$ 129
Coupe «Fat head» (toutes dimensions)	Un seul prix.....	\$ 179
Wishbone de couleur, type F2 vulcanisé	\$ 165	\$ 69

LES BOUTIQUES
VOILE AU VENT

MONTRÉAL
1602, rue Fleury est
389-5991

DORVAL
212, avenue
Dorval
631-7485

BROSSARD
7525, boul. Taschereau
676-2304

Cartes de crédit VISA et
MASTERCARD acceptées.

Ouvert toute la semaine jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h.

POUR LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES 20 autres postes d'internat pour les médecins étrangers

■ Accédant enfin aux demandes répétées des médecins diplômés à l'étranger, le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin a annoncé l'autorisation de 20 postes supplémentaires d'internat rotatoire pour 1984-85 pour ces médecins, sous réserve qu'ils s'engagent à exercer la médecine en région éloignée pendant trois ans.

Les hôpitaux universitaires du Québec accueilleront donc exceptionnellement cette année 50 médecins provenant de l'extérieur du Québec au lieu de 30 comme c'était le cas l'an dernier. Le Conseil des

ministres, qui a adopté cette mesure, a également décidé que l'an prochain, en 1985-86, les 30 postes disponibles devront aussi être comblés par des médecins diplômés hors Québec qui s'engageront à fournir des services dans une localité ou un centre hospitalier en pénurie d'effectifs médicaux.

Les cinquante nouveaux médecins en instance de permis de pratique s'ajoutent aux quelque 35 médecins qui reçoivent annuellement des bourses du ministère des Affaires sociales pourvu qu'à la fin de leurs études, ils s'installent dans une des localités désignées.

POUR LA QUATRIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE Des milliers de Canadiens ont participé à la course Terry-Fox

■ (PC) — Terry Fox n'a pu terminer son « Marathon de l'espoir », mais des milliers de Canadiens ont participé hier, pour la quatrième année consécutive, à la course Terry-Fox afin d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer et pour rappeler le courage et l'ambition du coureur unijambiste mort en juin 1981, à l'âge de 22 ans.

De jeunes enfants, des gens âgés et des athlètes ont couru dans plus de 1700 villes et villages, de Saint-Jean, Terre-Neuve, à Vancouver. En Saskatchewan, plusieurs courses ont cependant dû être annulées en raison du mauvais temps. À l'extérieur du pays, les ambassades du Canada et les bases des Forces armées ont également organisé des courses.

Les participants ont couru en moyenne une distance de dix kilomètres. Mais d'autres personnes ont fait leur course en fauteuils roulants, à bicyclette ou à pied. À Vancouver, une femme de 87 ans, Anna Leibowitz, a pour sa part marché la distance de 10 pâtés de maison.

Les organisateurs ont indiqué qu'ils ne pourront faire connaître les résultats des courses d'ici avant plusieurs semaines. En 1983, 1 577 courses avaient permis d'amasser une somme de \$3,2 millions.

Dans la région de Orillia, en Ontario, c'est Steve Fonyo, un

jeune de 19 ans qui a lui aussi perdu une jambe à cause du cancer, qui a donné le départ de la course. Steve Fonyo a amassé jusqu'ici \$375 000 pour la recherche sur le cancer, en courant la distance de 3 300 kilomètres.

À Vancouver, la mère de Terry Fox, Betty, a remercié près de 2 000 participants pour « poursuivre le rêve de Terry en vue de trouver un traitement pour le cancer ».

Les sommes provenant du marathon et des courses annuelles sont envoyées au Fonds de recherche sur le cancer Terry-Fox, mis sur pied en 1981 par l'Institut national du cancer.



À 87 ans, Mme Anna Leibowitz n'en a pas moins marché une distance de dix pâtés de maison, dans le cadre du marathon Terry Fox.

Marine: le syndicat nie qu'il y ait progrès

■ Selon M. François Lamoureux, président du Syndicat des travailleurs de Marine Industrie, de Sorel, « la compagnie sème de faux espoirs parmi la population en disant que la situation progresse dans notre dossier. »

M. Lamoureux, au sortir de deux journées de négociations à

Montréal, a souligné qu'aucune clause n'avait été paraphée par les deux parties en fin de semaine. Les négociations doivent reprendre ce matin à Sorel et elles porteront sur les clauses relatives à la santé et à la sécurité au travail.

Mercredi prochain, la grève des travailleurs de Marine Industrie entrera dans sa huitième semaine.

NETTOYAGE DE TAPIS PAR LES PROFESSIONNELS

Vos tapis et moquettes méritent ce qu'il y a de mieux. Seuls les spécialistes chez Yervant vous assurent d'un nettoyage méticuleux et soigné.

■ NETTOYAGE DE TAPIS MUR-À-MUR
À VOTRE RÉSIDENCE
OU À VOS BUREAUX

Depuis 1935 **15%** de rabais si vous apportez et cueillez vous-même vos tapis

5255 De Sorel
En face du Métro
De La Savanne

Yervant inc.
Tapis orientaux et moquettes de qualité

Maurys
LA MAISON DES GRILLADES

BIFTECK DE SURLONGE SURCHOIX SPÉCIAL LUNCH D'AFFAIRES

Comprenant: soupe du jour, bifteck de surlonge surchoix grillé, servi avec pomme de terre au four ou frites maison, salade Maurys, pain à l'ail et café.

SERVI CETTE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI DE MIDI À 14 H 30.

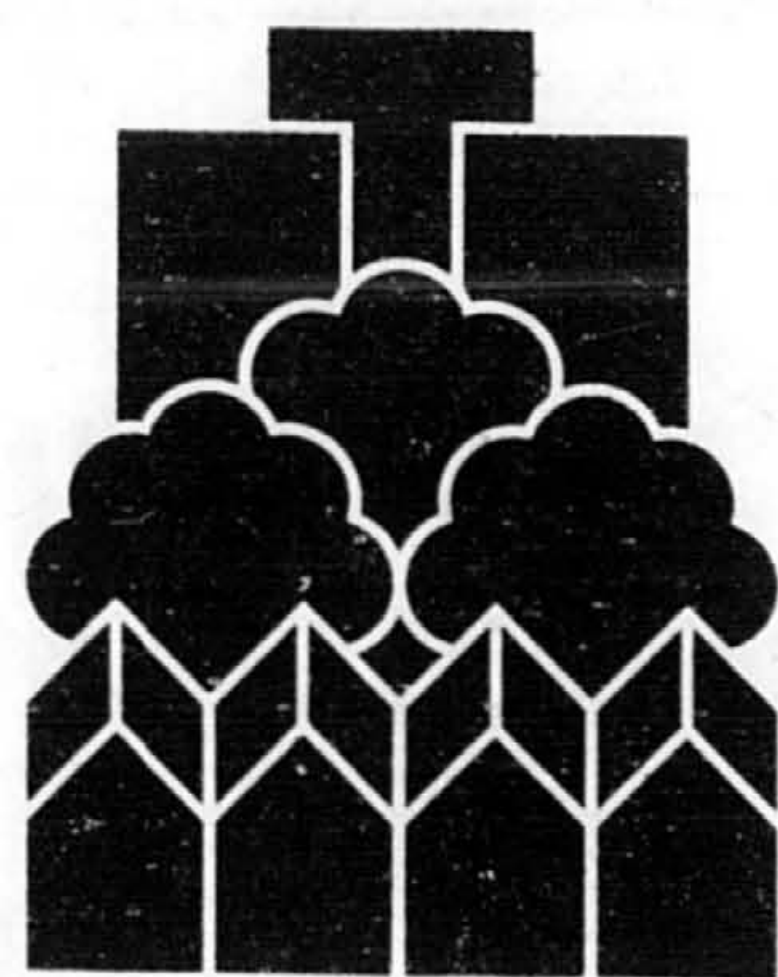
\$7.95

Réservations au **285-1265**

1454A, rue Peel
(en face de l'hôtel Mont-Royal)

Stationnement gratuit pour le dîner après 19 h au garage Safeway
(1475, rue Stanley, derrière chez Maurys)

L'EXPOSITION TECHNOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE



CITÉ 2000

«LE SAVOIR-FAIRE QUÉBÉCOIS AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS LOCALES»
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL, DU 24 AU 27 SEPTEMBRE 1984

HORAIRE DE L'EXPOSITION

Le lundi 24 septembre	de 14h00 à 19h00
Le mardi 25 septembre	de 10h00 à 19h00
Le mercredi 26 septembre	de 10h00 à 19h00
Le jeudi 27 septembre	de 10h00 à 17h00

DROITS D'ENTRÉE

3,00\$ par personne
Enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte, gratuit.

CITÉ 2000

- De nombreuses firmes québécoises réputées exposant leurs produits et services.
- Une occasion unique de découvrir l'originalité et la qualité de nos entreprises.

ATTRACTIONS ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

- La papamobile, la maquette du centre-ville de Montréal, un bogie de wagon de métro, plusieurs véhicules tels: camions à incendie sophistiqués, souffleuse à neige, camions de service, autobus, etc...
- Projection de films, conférences.

UNE GRANDE PREMIÈRE À NE PAS MANQUER.

LANCÔME
FORTÉ-VITAL DE NUIT
PARIS

LANCÔME présente
FORTÉ-VITAL DE NUIT

Lancôme a créé pour vous une formule scientifique redonnant à votre peau l'hydratation qui lui est indispensable. Découvrez les bienfaits de **Forté-vital de nuit**. Cette crème de raffermissement tissulaire stimule la peau et renforce le processus naturel contre le vieillissement. Cette essence de beauté a été conçue spécifiquement pour s'appliquer la nuit lorsque la peau utilise au maximum ses capacités de régénération.

Achat avec achat: Avec tout achat initial de 13\$ ou plus de produits Lancôme, vous pouvez obtenir pour 23\$ seulement un magnifique sac de voyage Lancôme «Le Vacancier» contenant une jolie pochette à maquillage et 5 produits Lancôme dont: 1 Progrès intensif rides 20 ml, 1 Bienfait du matin 20 ml, 1 mascara noir 7 ml, 1 Rouge à lèvres Satin, «Rose du Large» ainsi que l'eau de toilette Magie Noire 9 ml. La valeur de cette vente promotionnelle s'évalue à 83\$.

Hâtez-vous car cette offre est en vigueur jusqu'au 6 octobre ou jusqu'à épuisement de la prime.

Ecrivez ou composez 842-7711.
Les produits de Beauté,
au rez-de-chaussée.
Centre-ville seulement.

OGILVY
pour cette touche personnalisée

Le co-voiturage a ses adeptes

Depuis un an et demi, Co-voiturage-Québec, un orga-

RONALD WHITE

nisme de Montréal, incite le public à se rendre au travail à

plusieurs dans le même véhicule, au lieu de voyager seul.

« Depuis que je vais travailler en fourgonnette, je peux lire, dormir ou raconter des histoires pendant le trajet. Autrefois, je

devais affronter le visage de bois des autres passagers de l'autobus public », raconte Jacynthe Tardif.

La jeune femme travaille au ministère du Revenu du Québec,

au Complexe Desjardins. Matin et soir, elle voyage en compagnie d'une quinzaine de personnes qui, comme elle, occupent un poste au centre-ville. Elle s'est jointe à un groupe de co-voiturage en décembre.

« Il est très avantageux de pratiquer le co-voiturage », déclare M. Jean-Claude Dubois, président de Co-voiturage-Québec. Cet organisme, sans but lucratif, est financé par les gouvernements fédéral et provincial.

« Une personne économise beaucoup d'argent en voyageant avec d'autres. Il en coûte de huit à dix fois moins cher de se véhiculer à douze en fourgonnette que seul en voiture », ajoute M. Dubois.

Le directeur ajoute que les gens s'intéressent d'abord au co-voiturage à cause de l'avantage économique. « Mais très rapidement, les groupes se rendent compte qu'il est plus confortable et moins fatigant de se laisser conduire au travail que de se déplacer à bord de sa propre voiture », dit-il.

Le groupe de Mme Tardif s'est formé avec l'aide de Co-voiturage-Québec. Ce dernier a offert des services d'expertise et a conseillé les membres au moment où ils voulaient se doter de règlements. Il leur a aussi loué, pendant quelques mois, une fourgonnette à une fraction du coût réel.

Chaque membre du groupe doit déboursier un montant mensuel pour voyager, soir et matin, à bord du véhicule. Une seule personne a le droit de voyager gratuitement, c'est le conducteur de la fourgonnette. C'est lui qui va chercher les gens à proximité de leur domicile et qui les ramène le soir.

« Il s'est même créé des liens d'amitié entre les membres de notre groupe », déclare Mme Tardif. Récemment, nous avons organisé un méchoui, auquel tout le monde a participé ».

PROBLÈME

avec

L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé,

appelez tout de suite au:

PAVILLON DU NOUVEAU

Point de Vue

652-3981

Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

AUTOS USAGÉES



Ecoutez «COCO»

ST-LAURENT TOYOTA

AMÉRICAINES & JAPONAISES

QUALITÉ 2955 ouest Métropolitain

747-9811

FIABILITÉ

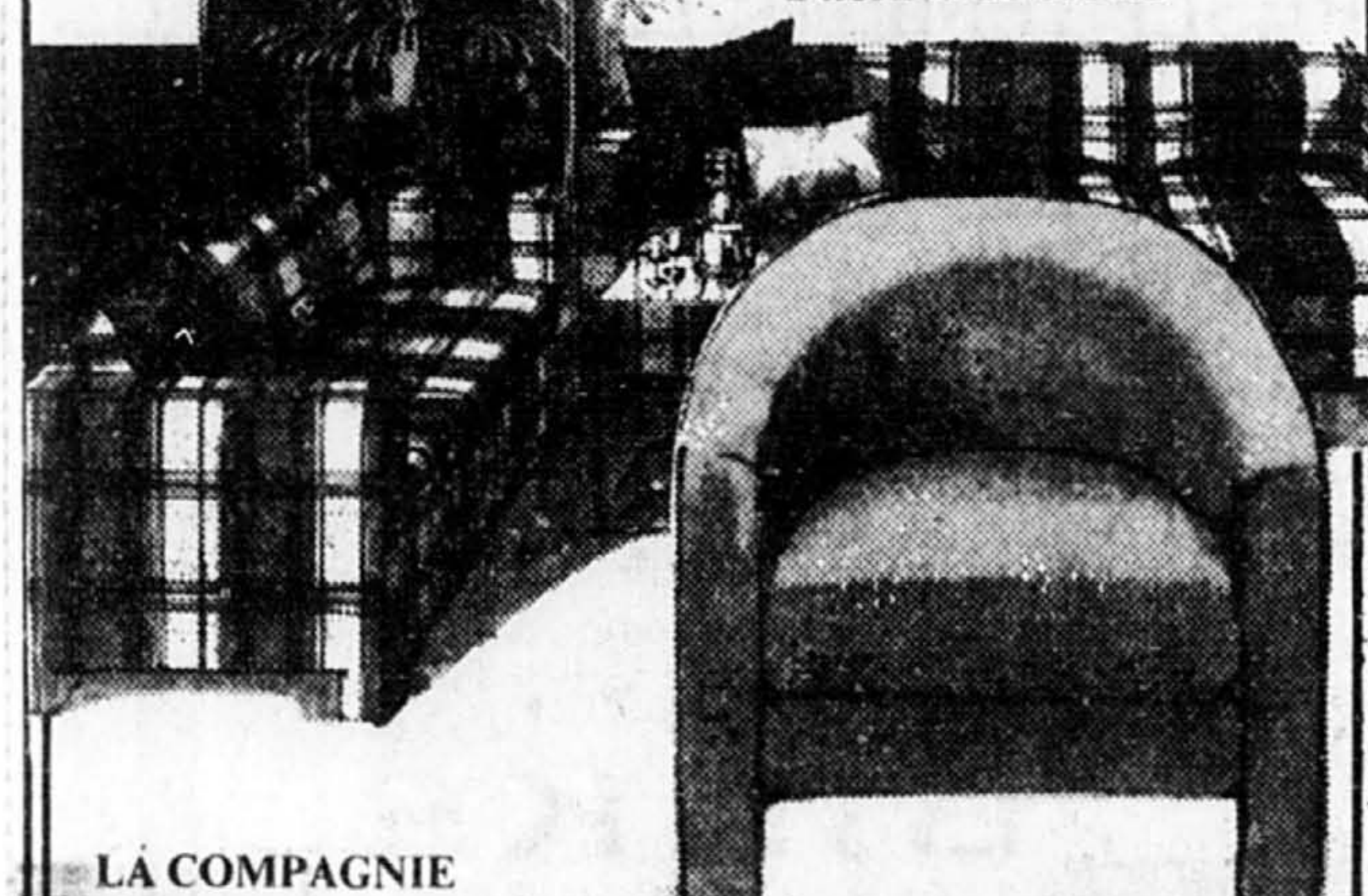
Pres de l'Office national du film



Désormais le matin, on a le temps de jaser un brin si l'on veut bien.
photo P.H. TALBOT, LA PRESSE

Rajeunissez vos meubles.
Faites-les réparer et recouvrir...
pour la moitié du prix!

Facilité de crédit



LA COMPAGNIE

BELLAIRE CHESTERFIELD

MATÉRIAUX DE PREMIÈRE QUALITÉ TRAVAIL GARANTI

CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

dans un rayon de 100 milles

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE

des rendez-vous qui sauront vous convenir

VOICI VENU LE MOMENT DE RAJEUNIR VOS CANAPÉS ET FAUTEUILS

Composez: **381-2551**

400, Port Royal ouest

MAIGRIR
UN CADEAU DE 19,95\$



Enrolez-vous dans les Weight Watchers dès maintenant, participez à 12 réunions hebdomadaires consécutives, et vous recevrez en cadeau le nouveau livre de recettes Weight Watchers®.

Rapide et efficace
Valeur **19,95\$**

VOTRE NOUVEAU PHYSIQUE

Cette offre s'adresse également aux membres à vie; elle n'est cependant valable que dans la province de Québec.

PARTICIPEZ SANS PLUS TARDER AU NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE DE WEIGHT WATCHERS

C'est facile, rapide et efficace.

Dès maintenant, le chef de file dans ce domaine vous permet de perdre les livres superflus sans perdre patience. LE PLAN D'ATTAQUE vous aide à perdre du poids plus rapidement que jamais: tout en dégustant, chaque jour, trois repas bien équilibrés. Nos menus sont plus faciles à suivre que jamais.

Appelez Weight Watcher, et commencez sans plus tarder.

NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE

Un programme Weight Watchers

Perdez votre poids une fois pour toute

WEIGHT WATCHERS

• Aucun contrat

• Frais d'inscription \$12

• Classe hebdomadaire \$6

• Total 1ère Classe: \$18

Pour **MONTRÉAL 727-3788**

Weight Watchers int'l inc. 1984, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

Town and Country
SHOPS

SÉLECTION DE PANTALONS CÔTELES

ET
HAUTS ASSORTIS

OFFERTS À RABAIS

POUR
L'ACTION DE GRÂCES

AUCUNS FRAIS POUR LES RETOUCHES

VISA Chaîne de 155 magasins et boutiques de mode d'un océan à l'autre **MasterCard**

MAIL CAVENDISH, MONTRÉAL 482-1062

Vente spéciale
les 26, 27, 28, 29 septembre
PANTALONS SUR MESURE
\$44.99
2 paires \$84.99
P.S. \$10 extra pour grandeurs 40 et plus

Michel Tamilia INC.
TAILLEUR MERCERIE

MONTRÉAL 2023, av. Mont-Royal est
ST-JÉRÔME 230, rue Parent
ST-JÉRÔME Carrefour du Nord, 900, boul. Grignon
ST-JEAN, QUÉBEC, Carrefour Richelieu, 600, rue Pierre-Caisse

526-7779
438-3808
436-4196
349-2344

L'élégance...

Michel Tamilia INC.
TAILLEUR, MERCERIE

...EST MIEUX SERVIE QUAND LA CONFECTION À LA MAIN EST SIGNÉE

VOTRE TAILLEUR POUR HOMMES ET FEMMES DEPUIS PRÈS DE 50 ANS

MONTRÉAL 2023, av. du Mont-Royal est
ST-JÉRÔME 230, rue Parent
ST-JÉRÔME Carrefour du Nord, 900, boul. Grignon
ST-JEAN, QUÉBEC, Carrefour Richelieu, 600, rue Pierre-Caisse

526-7779
438-3808
436-4196
349-2344

Lévesque veut éviter que le PQ se présente en désordre aux prochaines élections

■ QUÉBEC — Après avoir donné l'assurance à ses troupes qu'il continuera à les diriger lors de la prochaine élection si le Parti québécois se ressaisit, le premier ministre René Lévesque semble en bonne voie de faire amorcer à son parti un virage de 90 degrés sur la question de l'élection référendaire.

CLAUDE-V. MARSOLAI
de notre bureau de Québec

Samedi, le chef péquiste avait indiqué dans son discours aux militants qu'il serait heureux d'accompagner au prochain rendez-vous électoral un parti qui se serait ressaisi. Hier, en conférence de presse, il a été beaucoup plus explicite en disant : « Je réste, point. »

Cette décision, il l'a prise au cours de l'été en observant l'évolution des événements sur la scène fédérale. Il en conclut que les Québécois le désirent toujours même s'il avoue ne pas se faire d'illusions sur sa popularité actuelle.

Ce qui a sans doute fait pencher la balance, c'est le fait que les libéraux fédéraux qui voulaient miser sur l'illégitimité de son gouvernement ont été battus tandis que les conservateurs, en privilégiant plutôt une politique d'ouverture, ont été vainqueurs.

Mais M. Lévesque devait craindre que le Parti québécois, à la faveur d'une course à la direction, ne se présente devant l'électorat en désordre, un peu comme les libéraux fédéraux qui n'ont cessé durant la campagne électorale de se « tirer dans les jambes ». Par l'expression « un parti

ressaisi », il a expliqué qu'il voulait dire « une équipe la mieux soudée possible et se présentant à l'élection en bon ordre ».

En demeurant, M. Lévesque évacue par le fait même la question du leadership au sein du PQ qui faisait l'objet de nombreuses interrogations internes. Le député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau, que d'aucuns voient comme un supporteur du ministre Pierre-Marc Johnson, souhaitait publiquement, il y a une semaine, que cette interrogation soit tirée au clair. C'est maintenant chose faite.

Qu'arrivera-t-il de l'option ?

La question du leadership étant évacuée, il reste maintenant à régler celle de l'élection référendaire.

Sachant que l'électorat n'est pas prêt pour l'aventure souverainiste, M. Lévesque dit à ses troupes qu'il y va de son devoir d'État de tenter de s'entendre avec le nouveau gouvernement Mulroney sur des dossiers économiques prioritaires. Il ajoute : « Si le fédéralisme devait aller moins mal, est-ce que cela risquerait de reporter la souveraineté aux calendes grecques ? C'est un risque, un très beau risque mais nous n'avons pas le loisir de refuser de collaborer. »

Le premier ministre sait d'autre part que les militants péquistes ne sont pas prêts à faire un virage à 90 degrés du jour au lendemain, après avoir cimenté le thème de la prochaine élection dans le programme. Il leur laisse

donc quelques mois pour réfléchir mais il les exhorte à le faire discrètement.

Aux journalistes, M. Lévesque s'est évertué à expliquer qu'il fallait distinguer l'option fondamentale du parti, qui est la souveraineté, des voies et moyens pour y arriver. Il ne fait aucun doute dans son esprit que la décision du 9e congrès de sceller le sort de la prochaine élection, en précisant qu'un vote pour le PQ sera un vote pour la souveraineté, demeure de la pure stratégie.

« Un moyen un fin »

« Si l'on se braque en voulant faire d'un moyen une fin, il n'y a plus de discussions possibles », a-t-il dit. En invitant les péquistes à réfléchir et à discuter entre eux, c'est qu'il désire une évolution au chapitre du programme.

Comment cela se fera-t-il ? La vice-présidente Nadia Assimpoulos pense que c'est au cours d'un congrès spécial ou d'un conseil national élargi que l'on disposera de la question. Quand ? Probablement, deux mois avant la prochaine élection.

Le message de M. Lévesque semble avoir porté des fruits puisque l'aile radicale du parti n'a pas trop « regimbé ». Mme Monique Cloutier, identifiée aux durs sur la question nationale, a préféré ne pas commenter cette évolution. Mais d'autres militants rassemblés autour du député Pierre De Bellefeuille ont indiqué que quoi qu'il arrive, ce qui comptait c'était l'aspiration du parti vers l'indépendance.

QUÉBEC

La conférence sur l'économie viendrait plus tôt que prévu

770 personnes directement mais sa fermeture pourrait affecter quelque 400 entreprises indirectement et 16 000 emplois.

Mulroney à la une du mensuel péquiste

Les militants péquistes ont subi un choc hier en constatant que le premier ministre canadien Brian Mulroney faisait la page une du mensuel du Parti québécois.

« Voyez qui est la nouvelle vedette de notre parti... », s'est exclamé un militant d'Orford en exhibant le mensuel « Défis québécois » lors de la réunion du Conseil national de fin de semaine.

Il appert que c'est Jean-Denis Lamoureux, directeur des communications au bureau du premier ministre, qui a eu l'idée de placer la photo en première page du mensuel. Après quelques soubresauts au comité de rédaction, on se serait dit « après tout, pourquoi pas ! » Mais on a réussi à glisser la photo de Lévesque à l'endos afin de minimiser les susceptibilités.

Dans sa livraison de septembre, le mensuel commente abondamment les résultats des élections fédérales. On y trouve entre autres une analyse de Claude Charron qui conclut que Bourassa a perdu beaucoup de plumes en demeurant neutre au cours de l'élection.

Bien que le Conseil national ait étiqueté comme prioritaire la publication du Livre blanc sur la réforme de la fiscalité, certains députés craignent encore que le ministre des Finances Jacques Parizeau en retarde la parution.

Depuis le temps que l'idée est dans l'air, certains affirment même qu'il est aussi attendu que le livre-réponse qu'a promis le maire Jean Drapeau au juge Malouf.

D'autres, devant ce qu'on qualifie généralement de fuites « calculées », estiment qu'elles viennent de l'auteur lui-même du Livre blanc. On chuchote que le ministre serait à la recherche d'un éditeur... officiel !

Le zonage agricole

Les militants péquistes ont adopté hier une résolution demandant au gouvernement de convoquer, dans les meilleurs délais, une Commission parlementaire chargée d'étudier l'application et la réglementation de la Loi sur la protection du territoire agricole.

On ne sait pas si le gouvernement est disposé à assouplir la réglementation de cette loi mais le premier ministre Lévesque s'est engagé, en l'absence du ministre Jean Garon dont la mère est décédée vendredi dernier, à y donner suite.

YVON LABERGE
CLAUDE-V. MARSOLAI

Les jeunes encore déçus

■ QUÉBEC — Déjà sous le coup de la difficile situation qui les accable, voilà que les jeunes, même si le gouvernement a comme mission de tout faire pour les aider, une fois de plus, sont déçus. Leur principale revendication, un sommet national sur un nouveau contrat social, a été esquivée au Conseil national du Parti québécois qui a pris fin hier après deux jours de discussion.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Si le sujet a été esquivé, c'est que le premier ministre lui-même y a mis une sorte de veto plus tôt cette semaine.

En effet, jeudi, après avoir pris la parole devant les partenaires de Corvée Habitation réunis dans la Vieille Capitale pour souligner le succès de l'opération et discouru d'une Corvée Jeunesse, le premier ministre déclarait aux journalistes son intention de ne pas convoquer de sommet socio-économique sur les problèmes d'emploi des jeunes.

Étrangement, cette position du premier ministre Lévesque précédait de quelques heures la diffusion, par le Mouvement d'alliance des jeunes indépendantistes du Québec (MAJIQ), d'une motion d'urgence devant être débattue au Conseil national du Parti québécois en fin de semaine.

N'ayant plus tellement le choix, les jeunes se sont donc ajustés à la situation et proposé la solution de rechange que l'on sait : des rencontres régionales, et nationale, avec les partenaires socio-économiques sans de représentation gouvernementale.

Pour Martin Brault, membre de l'Exécutif national du parti, porte-parole du Mouvement d'alliance des jeunes indépendantistes du Québec (MAJIQ), et promoteur au cours des derniers jours de cette motion d'urgence visant la tenue d'un sommet national, tout n'est quand même pas perdu.

Selon lui — il s'est rallié à la proposition adoptée — la décision du Conseil national n'empêche pas nécessaire la tenue d'un sommet de type national. Quelque peu déçu, mais pas insatisfait, il a précisé à LA PRESSE que la résolution tel que libellé laisse la porte ouverte à un sommet national parce que des rencontres régionales ne peuvent en rester là.

Par contre, un autre membre du MAJIQ, François Houle, ne l'entend pas de la même façon. Un sommet national aurait été l'occasion, estime-t-il, d'asseoir à la même table ceux qui ont les leviers de commande de l'économie. Conscient du bien fondé des rencontres régionales (on parle d'une douzaine), il croit que l'absence du gouvernement ne favorisera pas tellement la recherche d'un consensus social.

Maintenant que la tenue d'un sommet national n'est pas garantie, François Houle soutient que les jeunes attendent du gouvernement qu'il leurs dise au moins à eux ce qu'est sa position et combien d'argent il est prêt à y consacrer. « Les jeunes, tout le monde sait ce que nous voulons : c'est de l'action. Un sommet national aurait permis, à partir de cela, de dégager des consensus. »

UN PRIX, ÇA SE NÉGOCIE !



Chez les concessionnaires AMC/Jeep/Renault du grand Montréal

Île de Montréal

À Ma Baie Automobile Inc.
9790, boul. Gouin ouest
Pierrefonds 684-4400
Automobile Montréal
Dauphine Ltée
12,050, boul. Laurentien
Montréal 331-6130
Automobiles Newman Ltée
7200, boul. Newman
Ville LaSalle 363-7210
Automobiles Ville-Marie Inc.
2995, rue Hochelaga
Montréal 527-8525
Concordia Auto Ltée
8065, rue Lajeunesse
Montréal 273-2373
Garage Eddy Doyle Inc.
2280, boul. St-Joseph
Lachine 637-7511

Garage Spécial Service Inc.
10, Auto Plaza
Pointe-Claire 694-4841
Lareau Automobiles Inc.
1824, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-7785
2085, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-9551
Le Cartier AMC/Jeep Ltée
10,300, boul. Pie IX
Montréal 323-4330
Micor Auto Inc.
12,305, rue Sherbrooke est
Pointe-aux-Trembles 645-1611
Laval
Auto Gibraltar (1981) Inc.
2032, boul. Labelle
Chomedey 687-3123

Auto Voisin Inc.
1215, boul. des Laurentides
Vimont 668-9222
Houle et Frères Inc.
401, boul. des Seigneurs
Terrebonne, 471-4647
Garage H. Fortin Ltée
148, boul. Labelle
Ste-Rose 625-2491
Laval Auto Inc.
4650, boul. Dagenais
Laval ouest 627-4731
Banlieues
Auto Montréal Sud Inc.
2066, chemin Chambly
Longueuil 670-8410
Auto Stop A.C. Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay 692-1242

Automobiles Segal Inc.
665, boul. Clairevue ouest
St-Bruno 653-3333
Automobile de St-Lambert Inc.
860, boul. Taschereau
Greenfield Park 676-7901
Rendez-vous Auto Ltée
9000, boul. Taschereau
Brossard 659-7603
Roger Bernard Automobiles Inc.
133, 1^{re} avenue
Ile Perrot 453-5850
André Fortin Auto Inc.
1201 Bourgoigne
Chambly 447-1234

RENAULT
...ENCORE RENAULT